

# EMPRUNT OBLIGATAIRE DE L'ETAT DU TCHAD

Ensemble, bâtissons  
notre pays

DOCUMENT D'INFORMATION

**100 Milliards F CFA**

Période de souscription : du 12 au 20 décembre 2022

Prix de l'obligation : 10 000 (dix mille) F CFA

Maturité : 5 (cinq) ans.

**6,50%<sub>net</sub>**  
**2022 - 2027**

Emetteur :



Arrangeurs et chefs de file :



Co-arrangeurs :



ETABLISSEMENTS PLACEURS

Afriland Bourse & Investissement, BEKO CAPITAL ADVISORY S.A, CBT Bourse, AFG Capital, EDC Investment Corporation, Afriland First Bank, Attijari Securities Central Africa (ASCA), BGF Bourse, Upline Securities Central Africa S.A (USCA), CBC Bourse, Commercial Bank Tchad, Orabank Tchad, HORUS INVESTMENT CAPITAL, Africa Bright Securities, Ecobank Tchad (ETD), Elite Capital Securities Central Africa SA, Société Générale Capital Securities Central Africa (SG CAPITAL CEMAC), Banque Commerciale du Tchad (BCC)





REPUBLIQUE DU TCHAD  
Unité – Travail – Progrès  
-----  
MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET  
ET DES COMPTES PUBLICS



## DOCUMENT D'INFORMATION

### Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne

« EOTD 6,50% Net 2022-2027 »

**NATURE DES TITRES :** ..... OBLIGATIONS ORDINAIRES DU TRESOR  
**NOMBRE DE TITRES A EMETTRE :** ..... 10 000 000  
**PRIX D'EMISSION D'UNE OBLIGATION :** ..... 10 000 FCFA, AU PAIR  
**MONTANT TOTAL DE L'EMISSION :** ..... 100 000 000 000 FCFA  
**PERIODE DE SOUSCRIPTION :** ..... DU 12 AU 20 décembre 2022

#### Consortium Arrangeurs et Chef de file



Co-Arrangeurs



#### ENREGISTREMENT AUPRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (COSUMAF)

Le présent document d'information est enregistré par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-05/-22 du 05 décembre 2022 conformément aux dispositions découlant du Règlement N°01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF du 21 Juillet 2022 portant Organisation et Fonctionnement du Marché Financier de l'Afrique Centrale. Conformément à l'instruction N° 2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne, le présent document d'information est dispensé du visa de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale préalablement à sa distribution dans le public. L'attribution par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale d'un numéro d'enregistrement ne constitue pas une approbation de l'opportunité de l'opération envisagée. Elle n'authentifie pas les informations présentées relativement à la situation économique et financière de l'Émetteur.

L'attribution du numéro d'enregistrement porte seulement sur la cohérence et la pertinence de l'information fournie dans la perspective de la présente émission.

## TABLE DES MATIERES

<b>I. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION</b> .....	<b>1</b>
<b>II. SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>2-3</b>
<b>III. AVERTISSEMENT ET RESTRICTIONS</b> .....	<b>4</b>
A. AVERTISSEMENT .....	4
B. RESTRICTIONS .....	4
<b>IV. PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>V. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES</b> .....	<b>5</b>
A. ATTESTATION DU MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS, REPRESENTANT L'EMETTEUR .....	5
B. ATTESTATION DES ARRANGEURS .....	6
C. ATTESTATION DE CONFORMITE ET DE REGULARITE DU CONSEIL JURIDIQUE .....	7
<b>VI. PRESENTATION DE L'OPERATION</b> .....	<b>8</b>
A. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'OPERATION .....	9
B. DESTINATION DES FONDS LEVES .....	9
C. CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT .....	10-11
D. MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT .....	12
E. TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF .....	13
F. SYNDICAT DE PLACEMENT (LISTE DES AGENTS PLACEURS) .....	13-14
G. MODALITES DE SOUSCRIPTION .....	15
H. REGLES D'ALLOCATION DES TITRES .....	15
I. REGLEMENT-LIVRAISON DES TITRES .....	15
J. PERIODE INDICATIVE DE SOUSCRIPTION .....	15
K. FISCALITE DE L'OPERATION .....	15
L. DECLARATION DES RESULTATS DE L'EMISSION .....	16
M. COUT DE L'OPERATION .....	16
N. COTATION EN BOURSE .....	16
O. MASSE DES OBLIGATAIRES .....	16
P. SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT .....	16
Q. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES .....	16
R. FACTEURS DE RISQUES .....	17
<b>VII. PRESENTATION GENERALE DE L'EMETTEUR</b> .....	<b>18</b>
A. INFORMATIONS GENERALES SUR L'EMETTEUR .....	19
B. FORME DE GOUVERNEMENT .....	20
C. PRESENTATION DE L'EMETTEUR : MISSIONS ET ORGANISATION .....	21
D. PRINCIPALES ORGANISATIONS .....	22
E. SOURCES D'INFORMATIONS .....	22
<b>VIII. INFORMATIONS ECONOMIQUES</b> .....	<b>23</b>
A. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL .....	24
B. SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE .....	24
C. SYSTEME BANCAIRE ET POLITIQUE MONETAIRE .....	30
D. EMISSIONS DE TITRES PUBLICS .....	43
<b>IX. FINANCES PUBLIQUES</b> .....	<b>45</b>
A. BUDGET DE L'ETAT : LF 2022 .....	46

B. REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES.....	53
<b>X. DETTE PUBLIQUE .....</b>	<b>55</b>
A. STRUCTURE ET EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE .....	56
B. STRATEGIE D'ENDETTEMENT A MOYEN TERME 2022-2024 ET PLAN D'ENDETTEMENT 2022 .....	63
C. ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE .....	65

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Liste des Projets à Financer .....	9
Tableau 2: Caractéristiques de l'emprunt .....	10- 11
Tableau 3: Provision mensuelle à constituer sur le compte séquestre (1/12ème de l'annuité) .....	12
Tableau 4: Tableau d'amortissement de l'emprunt .....	13
Tableau 5 : Membres du syndicat de placement .....	13- 14
Tableau 6 : Organisations internationales et régionales .....	22
Tableau 7 : Sources d'information .....	22
Tableau 8 : Ventilation sectorielle du PIB (en %) .....	26
Tableau 9 : Indicateurs macroéconomiques clés .....	30
Tableau 10 : Situations bilancielle du système bancaire tchadien .....	32
Tableau 11 : Evolution de la structure de la masse monétaire .....	33
Tableau 12 : Evolution des principaux agrégats monétaires .....	34
Tableau 13 : Evolution des actifs extérieurs nets du système monétaire .....	35
Tableau 14 : Evolution des créances sur les autres secteurs de l'économie .....	36
Tableau 15 : Evolution des créances nettes sur l'Administration Centrale .....	36
Tableau 16 : Crédits à l'économier .....	37
Tableau 17 : Structure sectorielle des crédits à l'économie .....	38
Tableau 18 : répartition des emplois et ressources du système bancaire Tchadien .....	38
Tableau 19: Evolution des ressources bancaires .....	40
Tableau 20: Evolution des encours de crédits par secteur .....	40
Tableau 21 : Répartition de l'encours des valeurs du trésor du Tchad au 31 Août 2022 .....	44
Tableau 22 : Prévisions budgétaires des recettes publiques pour l'exercice 2022 .....	46
Tableau 23 : Exécution des recettes au deuxième trimestre 2022 .....	48
Tableau 24 : Réalisation des Recettes Pétrolières, 2022 T2 .....	48
Tableau 25 : Prévisions budgétaires des dépenses en millions de FCFA .....	50
Tableau 26 : Exécution des dépenses au deuxième trimestre 2022 .....	50
Tableau 27 : Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019-2025 .....	52
Tableau 28 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2017-2021 .....	56
Tableau 29 : Evolution de l'encours de la dette extérieure de 2017-2021 .....	58
Tableau 30 : Structure de la dette publique extérieure en 2021 .....	59
Tableau 31 : Evolution de l'encours de la dette intérieure de 2017-2021 .....	60
Tableau 32 : Evolution du service de la dette publique de 2017 au 30 Juin 2022 .....	61
Tableau 33 : Principaux indicateurs descriptif de la dette de l'administration centrale .....	62
Tableau 34 : Indicateurs de coûts et de risques du portefeuille de la dette publique .....	63
Tableau 35 : Cibles visées à fin 2024 – Stratégie d'endettement à moyen terme .....	64
Tableau 36 : Evolution des Soldes Engagés Non Décaissés sur emprunts extérieurs .....	65

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte géographique du Tchad .....	19
Figure 2: Evolution des principaux agrégats du secteur bancaire .....	39
Figure 3 : Evolution des émissions de valeurs du trésor par le Tchad .....	43
Figure 4 : Encours des Valeurs du Trésor du TCHAD .....	44
Figure 5 : Prévisions Budgétaires des Recettes, LF 2022 .....	47
Figure 6 : Prévisions budgétaires des dépenses 2022 .....	49
Figure 7 : Structure et Evolution de la Dette de l'administration centrale 2017-2021 .....	56
Figure 8 : Evolution et structure du portefeuille de la dette extérieure 2017 - 2021 .....	58
Figure 9 : Répartition de la dette intérieure 2021 .....	59
Figure 10 : Evolution et Structure de la dette intérieure du Tchad, 2016-2022T2 .....	60
Figure 11 : Evolution du Service de la Dette publique 2015 - 2022 .....	62
Figure 12 : Répartition des décaissements au 31 décembre 2021 .....	64
Figure 13 : Evolution des ratios de viabilité de la dette publique extérieure, 2020 - 2030 .....	65

## I. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF (article 53), le présent Document d'information fera l'objet d'une diffusion dans le public sous les formes suivantes :

- Mise à la disposition gratuite pour consultation au siège de l'émetteur ;
- Mise à la disposition gratuite auprès du consortium d'arrangeur et chef de file et des Agents Placeurs (voir ci-dessous) ;
- Mise en ligne sur le site de l'émetteur, des Agents placeurs et celui de la BVMAC ;
- Mise à la disposition gratuite des Documents au siège de la BVMAC ;
- Envoi sans frais d'une copie du Document d'Information à tout intéressé qui en fera la demande ;
- Annonce dans les journaux habilités à recevoir les annonces légales à diffusion nationale ou à plus large diffusion.

Le présent document d'information sera disponible en ligne et également tenu à la disposition du public aux adresses suivantes :

- Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics : [www.finances.gouv.td](http://www.finances.gouv.td) ;
- Ministère de la Prospective Économique et des Partenariats Internationaux : <https://mepdci.gouv.td/> ;
- Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) : <https://cosumaf.org>.

## II. SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APEC : Association Professionnelle des Etablissements de Crédit  
BAC : Banque Agricole et Commerciale  
BAD : Banque Africaine de Développement  
BCC : Banque Commerciale du Chari  
BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale  
BHT : Banque de l'Habitat du Tchad  
BM : Banque Mondiale  
BSIC : Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce au Tchad  
BTA : Bon du Trésor Assimilable  
BVMAC : Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale  
CBT : Commercial Bank Tchad  
CEEAC : Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale  
CEMAC : Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale  
CMT : Conseil Militaire de Transition  
CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement  
COBAC : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale  
COSUMAF : Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale  
CRCT : Cellule de Règlement et de Conservation des Titres  
DTS : Droit de Tirage Spécial  
EMF : Etablissement de Microfinance  
EOTD : Emprunt Obligataire du Tchad  
ETD : Ecobank Tchad  
FCFA : Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale (XAF)  
FCR : Facilité de Crédit Rapide  
FEC : Facilité Elargie de Crédit  
FMI : Fonds Monétaire International  
GABAC : Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale.  
GAFI : Groupe d'Action Financière  
ISSD : Initiative de Suspension du Service de la Dette  
ITIE : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives  
OBT : Orabank Tchad



OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires  
OMC : Organisation Mondiale du Commerce  
OMS : Organisation Mondiale de la Santé  
OTA : Obligation du Trésor Assimilable  
PIB : Produit Intérieur Brut  
PND : Plan National de Développement  
SDB : Société de Bourse  
SDMFP : Stratégie pour le Développement et la Modernisation de la gestion des Finances Publiques  
SEND : Solde Engagé Non Décaissé  
SGT : Société Générale Tchad  
SIGFIP : Système Intégré de Gestion des Finances Publiques  
SYDONIA : Système Douanier Automatisé  
TIAO : Taux d'Intérêt des Appels d'Offres  
TIPP : Taux d'Intérêt des Prises en Pension  
TISIP : Taux d'Intérêt sur les Interventions Ponctuelles  
TISP : Taux d'Intérêt sur les Placements  
TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée  
UBA : United Bank for Africa  
UMAC : Union Monétaire de l'Afrique Centrale  
USD : United States Dollars (Code ISO 4217)  
XAF : Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale (Code ISO 4217)

### III. AVERTISSEMENT ET RESTRICTIONS

#### A. AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instruments financiers comporte des risques, et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse ou à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'Emetteur.

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) ne se prononce pas sur l'opportunité des opérations d'appel public à l'épargne, ni sur la qualité du placement objet du présent document d'information, ni sur la réussite de l'opération envisagée. Le visa ou l'enregistrement de la Commission porte seulement sur la qualité de l'information fournie et sa conformité à la législation et la réglementation en vigueur.

#### B. RESTRICTIONS

Le présent Document d'Information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription (ou l'achat) des titres à émettre, objet des présentes.

Les personnes en possession du présent document d'information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'appel public à l'épargne.

Chaque établissement membre du syndicat de placement n'offrira les titres, objet du présent document d'information, à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il fera une telle offre.

Ni la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, ni l'Emetteur, ni les Arrangeurs et Co-arrangeurs n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou plusieurs membres du Syndicat de Placement.

### IV. PREAMBULE

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF, précisément son Titre II « Appel Public à l'Epargne et Information Financière » et des articles 86 et suivants et 823 à 12-827 de l'acte uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le présent Document d'Information porte sur l'organisation de l'Emetteur, sa situation financière, son activité et l'évolution de celle-ci, ainsi que sur les caractéristiques de l'opération envisagée.

Ce Document d'Information a été préparé par les Arrangeurs et Co-arrangeurs avec le concours de l'Emetteur conformément aux modalités de l'Instruction COSUMAF N°2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'Information exigé dans le cadre d'un Appel Public à l'Epargne.

Le contenu de ce Document a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, auprès du Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics.

Conformément aux textes en vigueur, le présent Document d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne physique ou morale dont la souscription (ou l'achat) est sollicitée ou qui en fait la demande, dans la limite du stock disponible ;
- Tenu à la disposition du public au siège de l'Emetteur et dans les établissements membres du syndicat de placement, chargés de recueillir les souscriptions (ou les achats).

## V. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES

### A. ATTESTATION DU MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS, REPRESENTANT L'EMETTEUR

REPUBLIQUE DU TCHAD  
 PRESIDENCE DE TRANSITION  
 PRIMATURE  
 MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET  
 ET DES COMPTES PUBLICS  
 DIRECTION DE CABINET *Cat*  
 N° 001/PT/PM/MFBCP/DC/2022



UNITE - TRAVAIL - PROGRES

### ATTESTATION DE CONFORMITE

Nous soussignés, **TAHIR HAMID NGUILIN**, Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics de la République du Tchad, agissant au nom de l'Etat du Tchad, attestons qu'à notre connaissance, les données contenues dans le présent Document d'Information dont nous assumons la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'Etat du Tchad ainsi que sur les droits attachés aux titres à émettre.

Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

En foi de quoi, cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à N'Djamena, le **03 NOV 2022**

**Le Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics**

  
**TAHIR HAMID NGUILIN**  


## B. ATTESTATION DES ARRANGEURS

### ATTESTATION DE L'ARRANGEUR ET CHEF DE FILE

**NATURE DE L'OPERATION : EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE L'ETAT DU TCHAD : « EOTD 6,50% NET 2022-2027 »**

Le présent Document d'Information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

#### **Afriland Bourse & Investissement**

Représentée par **Pierre KAMMOGNE**,  
Directeur Général

Avenue Charles de Gaulles, en face du Lycée  
Fustel  
BP 11 834 Yaoundé  
Téléphone (Fixe) : 242 05 80 31 - 650 84 70 54  
WhatsApp: 620 29 32 98  
E-mail: [bourseinvestissement@afriandfirstbank.com](mailto:bourseinvestissement@afriandfirstbank.com)  
Site Web: [www.afriandfirstbank.com](http://www.afriandfirstbank.com)

#### **BEKO CAPITAL ADVISORY**

Représentée par **Brice Patrick BEUMO JAZE**,  
Directeur Général

96, Rue Flatters, Bonanjo  
B.P: 2684  
Douala- Cameroun  
Tel: +237 233 43 58 30/698 77 48 24

Email : [beko@bekocapital.com](mailto:beko@bekocapital.com)  
Site Web: [www.bekocapital.com](http://www.bekocapital.com)

Fait à Yaoundé, le 10 novembre 2022

Pierre KAMMOGNE



Brice Patrick BEUMO JAZE



## C. ATTESTATION DE CONFORMITE ET DE REGULARITE DU CONSEIL JURIDIQUE



NGADJADOUM JOSUÉ *Avocat à la Cour*

**NGADJADOUM Josué**  
Ancien Secrétaire de l'Ordre des Avocats  
**NGADJADOUM GUINBE**  
**Blandine KEILAR NADJIBE**  
**MOUNRE DONON Christian**  
**Avocats**

NDOÏSSEM Sabine  
**Avocat stagiaire**

N'Djaména, le 18 novembre 2022

**ATTESTATION DE CONFORMITE ET DE REGULARITE**

**Objet** : Emprunt obligataire par Appel Public à l'Épargne, État du Tchad  
6,50% Net 2022-2027

L'Opération, objet du présent Document d'Information, est conforme aux dispositions légales et statutaires nationales et communautaires applicables en la matière.

**NGADJADOUM Josué**  
**Avocat**

Boulevard Marechal du Tchad Idriss Deby ITNE - Quartier Sabangali  
BP. 5554 - Tél : 22 52 24 47 E- mail: ngadjadoujosue@cabinet-nj.com



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
« EOTD 6,50% NET 2022-2027 »

## VI. PRESENTATION DE L'OPERATION

## A. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'OPERATION

### 1. CONTEXTE DE L'OPERATION

La politique de mobilisation de ressources financières de la République du Tchad prévoit la levée des capitaux sur les marchés financiers régional et internationaux conformément à l'article 32 de la loi N°0010/PCMT/2021 du 31 décembre 2021 portant Loi de Finances 2022.

A travers la mobilisation de l'épargne sous régionale, l'Etat du Tchad vise les objectifs suivants :

- Construction des infrastructures économiques, électriques et solaires ;
- Finalisation des chantiers de grands édifices publics ;
- Construction de voiries urbaines (routes urbaines, canalisations des eaux et éclairages publics) pour l'assainissement de la ville de N'Djamena

En vue d'assurer le financement d'une partie de ses besoins, l'Etat du Tchad entend réaliser une opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de 100 milliards de FCFA.

### 2. OBJECTIF DE L'OPERATION

Les fonds collectés serviront au financement de certains projets inscrits dans la Loi de Finances 2022.

## B. DESTINATION DES FONDS LEVES

Les fonds collectés seront affectés aux projets figurant sur la liste ci-dessous :

### EMPRUNT OBLIGATAIRE 2022 : LISTE DES PROJETS ELIGIBLES

Tableau 1: Liste des Projets à Financer

N°	SECTEURS	PROJETS A FINANCER	MONTANT
1	Aménagement Urbain	Assainissement de la ville de Ndjamen, travaux de canalisation et d'évacuation des eaux de pluie (38 km)	15 000 000 000
2	Infrastructures Routières	Bitumage de 75 KM de routes urbaines, Travaux de canalisation et construction de lampadaires à énergie solaire	45 000 000 000
3	Energie et Travaux Publics	Paiement des décomptes d'entreprises de travaux et d'énergie	40 000 000 000
TOTAL			100 000 000 000

Source : Ministère de Finances, du Budget et des Comptes Publics

## C. CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT

Emetteur	Etat du Tchad
Dénomination	« EOTD 6,50% net 2022 - 2027 »
Nature de l'opération	Emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne
Objet de l'opération	Financement de certains projets et dépenses inscrits au Budget de l'Etat pour l'exercice 2022 et/ou 2023
Montant de l'émission	100 000 000 000 FCFA
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA
Taux	6,50% net d'impôts et taxes
Prix d'émission	Au pair, soit 10 000 FCFA par obligation
Nombre de titres à émettre	10 000 000 obligations
Forme des titres	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central (BEAC) et tenus dans les livres des teneurs de comptes agréés.
Durée de l'emprunt	Cinq (5) ans
Période de souscription indicative	La période de souscription est prévue du 12 au 20 décembre 2022 Toutefois, cette période de souscription peut être prorogée ou réduite après avis de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF).
Date de jouissance	La date de jouissance des titres est fixée à 48 heures après la clôture de l'opération.
Période de différé	Un (01) an en 2024
Fiscalité	<p>Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de tout impôt et taxe au Tchad. Ils sont en outre exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers dans les pays membres de la zone CEMAC.</p> <p>Pour les souscripteurs étrangers (non résidents de la CEMAC), les revenus des titres issus de l'émission seront soumis à la législation fiscale en vigueur dans leurs pays de résidence respectifs.</p> <p>Les titres devant être cotés à la BVMAC, tous les revenus qu'ils généreront consécutivement à leur négociation sur le marché secondaire seront soumis aux régimes d'imposition des différents pays de résidence fiscale.</p>
Paiement des intérêts	Les intérêts seront payables annuellement à partir de la première date d'anniversaire de la date de jouissance des titres.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital sera linéaire avec 1 an de différé en 2024 ; soit le paiement du quart (1/4 <sup>e</sup> ) du capital chaque année pendant quatre ans.
Clause de rachat	L'Etat du Tchad se réserve le droit de racheter ces titres à compter de la fin de la troisième année sur le marché secondaire. Ces rachats seront sans conséquence pour un investisseur qui désirerait conserver les titres acquis jusqu'à échéance, et n'auront aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
Règlement	Les paiements seront initiés et assurés par la BEAC, Banque de règlement, qui prélèvera du compte séquestre du présent emprunt, à chaque date de remboursement, les annuités dues et les mettra à la disposition des obligataires, via les intermédiaires agréés, teneurs de comptes – conservateurs de leurs titres.



Mécanisme de sûreté	<p>Un compte séquestre destiné exclusivement à recevoir les sommes qui serviront au remboursement de l'emprunt sera ouvert dans les livres de la BEAC avant l'ouverture de la période de souscription.</p> <p>Ce compte sera géré exclusivement par la BEAC qui l'approvisionnera le 15 de chaque mois à hauteur du douzième (1/12<sup>e</sup>) de l'annuité correspondant au principal et aux intérêts dus à la fin de chaque année conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt, par débit d'office du Compte Unique du Trésor domicilié dans ses livres, tel que prévu dans la convention d'ouverture et de fonctionnement dudit compte.</p>
Pondération des titres dans les livres des banques	Sollicitation de la pondération nulle auprès de la COBAC
Modalités de remboursement	Remboursement par amortissements constants avec 1 an de différé sur le principal en 2024 ; Paiement annuel des intérêts.
Liquidité	<p>La liquidité des titres issus de la présente émission se fera à travers leur cotation en bourse. Une demande d'admission à la cote sera introduite auprès de la BVMAC par le Consortium afin d'assurer la liquidité des obligations émises.</p> <p>Un contrat d'animation à signer entre la BVMAC et une ou plusieurs Sociétés de Bourse viendra concourir aussi à la liquidité du titre.</p>
Assimilation	Les titres issus de la présente émission ne sont pas assimilables.
Eligibilité au refinancement	Les titres émis sont admis au refinancement auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale selon les modalités prévues par son Comité de politique monétaire.
Méthodes de placement	<p>Le présent emprunt fait l'objet d'une prise ferme partielle de franc CFA Soixante-Dix Milliards (70 000 000000 ) mobilisés par les arrangeurs et co-arrangeurs constitués dans le cadre de la présente opération. Un syndicat de placement est par ailleurs mis en place et comprend outre les arrangeurs et les co-arrangeurs, toute Société de Bourse dûment agréée par la COSUMAF ou toute banque ayant souhaitée y adhérer.</p>
Masse des obligataires	Les porteurs d'obligations de la présente émission seront groupés en une Masse jouissant de la personnalité juridique. Les représentants de la Masse des obligataires seront désignés lors d'une élection organisés par le Consortium d'Arrangeur après la clôture de l'opération et au plus tard trente (30) jours avant le premier amortissement de l'emprunt.
Arrangeurs et co-arrangeurs	Afriland Bourse & Investissement, BEKO CAPITAL ADVISORY CBT Bourse, AFG CAPITAL

## D. MODALITES DE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

L'emprunt sera remboursé par le débit du compte séquestre de l'Etat du Tchad, ouvert dans les livres de la BEAC et rappelé dans le mécanisme de sûreté. Ce compte sera approvisionné le 15 de chaque mois, par débit d'office du Compte Unique du Trésor, à hauteur du douzième (12/1e) de l'annuité correspondant au principal et aux intérêts dus à la fin de chaque année conformément au tableau d'amortissement définitif de l'emprunt.

A l'approche de chaque échéance, le paiement des coupons et le remboursement du capital seront effectués selon le mécanisme de règlement prévu par la Convention d'ouverture et de fonctionnement du compte séquestre, et impliquant le Dépositaire Central et la Banque de Règlement.

Ce mécanisme prévoit que :

1. Au plus tard dix (10) jours ouvrables avant chaque date d'échéance, le Dépositaire Central rappelle à la Direction Nationale de la BEAC, et à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, le montant de l'échéance à régler conformément au tableau d'amortissement en précisant les montants en capital et intérêts ;
2. A la date d'échéance de l'emprunt, la Direction Nationale de la BEAC débite le compte séquestre de l'emprunt du montant de l'annuité due, et crédite le compte de Règlement dans les livres de la Banque Centrale, Banque de Règlement. L'intitulé du transfert sera le suivant : « Echéance EOTD 2022-2027 du [JJ/MM/AAAA] » ;
3. A la réception des fonds de la Direction Nationale de la BEAC, la Banque de Règlement crédite les comptes des teneurs de comptes-titres.

Le tableau ci-dessous indique les provisions à constituer

Tableau 3: Provision mensuelle à constituer sur le compte séquestre (1/12<sup>ème</sup> de l'annuité)

Echéances	Annuités	Provision mensuelle à constituer (1/12 <sup>ème</sup> de l'annuité)
2023	31 500 000 000	2 625 000 000
2024	4 875 000 000	406 250 000
2025	29 875 000 000	2 489 583 333
2026	28 250 000 000	2 354 166 667
2027	26 625 000 000	2 218 750 000
<b>TOTAL</b>	<b>121 125 000 000</b>	

Source : Arrangeurs

## E. TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF

Tableau 4: Tableau d'amortissement de l'emprunt

Taux d'intérêt : 6,50%					
Taux d'intérêt :	Capital en début de période	Amortissement du capital	Intérêts	Capital en fin de période	Annuités
2023	100 000 000 000	25 000 000 000	6 500 000 000	75 000 000 000	31 500 000 000
2024	75 000 000 000	0	4 875 000 000	75 000 000 000	4 875 000 000
2025	75 000 000 000	25 000 000 000	4 875 000 000	50 000 000 000	29 875 000 000
2026	50 000 000 000	25 000 000 000	3 250 000 000	25 000 000 000	28 250 000 000
2027	25 000 000 000	25 000 000 000	1 625 000 000		26 625 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>100 000 000 000</b>	<b>21 125 000 000</b>		<b>121 125 000 000</b>

Source : Arrangeurs

## F. SYNDICAT DE PLACEMENT (LISTE DES AGENTS PLACEURS)

Les souscriptions seront reçues aux guichets des Banques ou Sociétés de Bourse membres du syndicat de placement, dont la liste figure infra :

Tableau 5 : Membres du syndicat de placement

N°	Agents Placeurs	Adresses	Contacts
1	Afriland Bourse & Investissement	Avenue Charles de Gaulles, Face Lycée Fustel, BP : 11 834 Yaoundé	+237 242 05 80 31/ 620 29 32 98/ 650 84 70 54 bourseinvestissement@afrilandfir stbank.com
2	BEKO CAPITAL ADVISORY S.A	96 Rue Flatters, Bonanjo BP : 2684 Douala - Cameroun	+237 233 43 58 30 / 698 77 48 24 beko@bekocapital.com
3	CBT Bourse	Avenue Maldom Bada Abass, BP: 19 N'Djaména - Tchad	+235 66 27 45 44/ 99 27 45 44 cbt_bourse@groupecommercial bank.com
4	AFG Capital	Immeuble Noutchogouin, Akwa, B.P. 2933 Douala	+237 233 42 10 66 +237 656 11 44 44
5	EDC Investment Corporation	BP : 237 Douala - Cameroun	+237 233 431 446 +237 233 435 400
6	Afriland First Bank	1063 Place de l'Indépendance, BP : 111834 Yaoundé	+ 237 222 23 30 68
7	Attijari Securities Central Africa (ASCA)	Immeuble du phare, Carrefour Soppo Priso, Bonapriso BP : 255 Douala - Cameroun	+237 233 43 14 46 +237 233 43 54 00

8	BGFIBourse	1295, Boulevard de l'indépendance BP 2253 Libreville	+241 011 79 67 10
9	Upline Securities Central Africa S.A (USCA)	234, Avenue de l'Indépendance Bonapriso, BP: 1925 Douala	+237 233 43 59 24
10	CBC Bourse	BP 4004 Douala-Cameroun	+237 233 42 02 02
11	Commercial Bank Tchad	BP 19, N'Djamena - Tchad	+235 22 52 52 84
12	Orabank Tchad	B P 804 N'Djamena	(+235) 22 52 29 05
13	HORUS INVESTMENT CAPITAL	Rue TOKOTO, Bonapriso, BP 13207	+237 233 425 963
14	Africa Bright Securities	316, Rue Victoria - Bonanjo BP : 15451 Douala - Cameroun	+237 233 43 06 24 +237 680 26 07 49
15	Ecobank Tchad (ETD)	B.P. 87 N'Djamena	ecobank@ecobank.com
16	Elite Capital Securities Central Africa SA	4ème étage immeuble FENA, Nouvelle Route Bastos. BP 35303 – Yaoundé, Cameroun	(+237) 695 081 502 – 657 109 980 info@elite-capitalsecurities.com
17	Société Générale Capital Securities Central Africa (SG CAPITAL CEMAC)	Immeuble Grassfield, 2th Floor, Bonanjo, Douala Cameroun	+237 233 501 948 / 233 501 944
18	Banque Commerciale du Chari (BBC)	Avenue Charles de Gaulle BP : 757 N'Djamena – TCHAD	+ 235 9 251 46 43/ 22 51 96 60 / 22 51 52 31 info@banquecommercialechari.com

## G. MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les ordres de souscription sont matérialisés par la signature du bulletin de souscription prévu à cet effet, à retirer aux guichets des Banques ou Sociétés de Bourse membres du Syndicat de Placement (agents placeurs). La signature de ce bulletin entraîne, à compter de la date de début des souscriptions, l'assurance que la provision correspondante est constituée auprès de l'agent placeur.

Chaque membre du Syndicat de Placement est responsable de l'appréciation des conditions et garanties financières des investisseurs auxquels il fait souscrire les titres. Chaque bulletin de souscription devra être dûment rempli et signé par le souscripteur et visé par un agent de l'établissement placeur.

Tout bulletin ne respectant pas les conditions générales de souscription sera frappé de nullité.

Les Arrangeurs et Chefs de file assureront la centralisation des bulletins de souscription.

## H. REGLES D'ALLOCATION DES TITRES

Si à la date de clôture des souscriptions, la somme totale des fonds recueillis y compris les prises fermes est inférieure à 100 milliards FCFA, l'Etat du Tchad pourrait prolonger la période de souscription après autorisation de la COSUMAF.

Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le Syndicat de Placement à la date de clôture de l'opération serait supérieure à 100 milliards de FCFA, l'Etat du Tchad se réserve le droit de :

- Demander l'autorisation à la COSUMAF d'absorber totalement ou partiellement la sursouscription ;
- ou de procéder avec les Chefs de file à une réduction des souscriptions en retenant en priorité les souscriptions des personnes physiques et des personnes morales non bancaires. Sur la part des titres restants, les souscriptions des personnes morales bancaires seront réduites au prorata des montants demandés.

## I. REGLEMENT-LIVRAISON DES TITRES

Le règlement des souscriptions se traduira par la livraison des titres sous forme d'inscription en compte et le cas échéant, d'attribution aux souscripteurs d'un numéro de compte-titre. Des attestations d'obligataires seront obligatoirement délivrées. Des relevés de solde titres pourront aussi l'être, à la demande. Le règlement - livraison intervient à la suite du « closing » de l'opération et correspond à la date de jouissance.

## J. PERIODE INDICATIVE DE SOUSCRIPTION

La période officielle de souscription s'étendra du 12 au 20 décembre. Cependant, elle pourrait être prorogée, raccourcie ou déplacée en cas de besoin identifié par le Consortium d'Arrangeur et Chef de file et l'Emetteur et après autorisation de la COSUMAF. Le résultat final de l'opération fera l'objet d'un compte rendu d'émission à transmettre à la COSUMAF et à l'Emetteur ainsi que d'un communiqué de presse qui devra être visé par la COSUMAF préalablement à sa diffusion. Ces documents devront être soumis et publiés au plus tard 8 jours ouvrés après la clôture de l'opération.

## K. FISCALITE DE L'OPERATION

Les intérêts afférents aux présentes obligations sont exonérés de tout impôt et taxe au Tchad. Ils sont en outre exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers dans les pays membres de la zone CEMAC.

Pour les souscripteurs étrangers (non-résidents de la CEMAC), les revenus des titres issus de l'émission seront soumis à la législation fiscale en vigueur dans leurs pays de résidence respectifs. Les titres devant être cotés à la BVMAC, tous les revenus qu'ils généreront consécutivement à leur négociation sur le marché secondaire seront soumis aux régimes d'imposition des différents pays de résidence fiscale.

## **L. DECLARATION DES RESULTATS DE L'EMISSION**

Le dépouillement des souscriptions et l'allocation des titres sont constatés par un procès-verbal dûment signé par les membres du Syndicat de Placement, et visé par la COSUMAF. Le procès-verbal visé par la COSUMAF est publié sous forme de communiqué destiné au public dans un journal d'annonces légales.

## **M. COUT DE L'OPERATION**

L'Emetteur s'acquittera d'un coupon au taux annuel de 6,50% net et versera au Consortium, ainsi qu'aux membres des syndicats de prise ferme et de placement, des commissions conformément à la grille indiquée dans le contrat de marché et en adéquation avec la tarification applicable aux opérations du marché financier d'Afrique centrale.

L'Emetteur prendra par ailleurs en charge, sur la base de justificatifs, les dépenses relatives à la communication et à la promotion de l'opération, Road Show. Il en sera de même des frais de conseil juridique et autres débours liés à l'opération.

## **N. COTATION EN BOURSE**

Des demandes de codification et de cotation de la valeur seront introduites respectivement auprès de la BEAC-CRCT, Dépositaire Central Unique et de la BVMAC par les Arrangeurs et Co-arrangeurs. L'introduction en bourse devra intervenir au plus tard trois mois après la clôture de l'opération.

L'admission de la valeur à la cote de la bourse permettra d'en assurer la liquidité.

## **O. MASSE DES OBLIGATAIRES**

Les porteurs d'obligations de la présente émission seront groupés en une masse jouissant de la personnalité juridique. Les représentants de la masse des obligataires seront désignés lors d'une élection organisé par le Consortium d'Arrangeurs après le « closing » de l'opération et au plus tard trente (30) jours avant le premier amortissement de l'emprunt.

## **P. SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT**

Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations à chaque date d'échéance du capital seront assurés par la Direction Nationale de la BEAC, par virement du compte séquestre ouvert dans ses livres au profit du compte de règlement à partir duquel les souscripteurs seront réglés via leurs différents teneurs de comptes.

## **Q. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

A la connaissance des Arrangeurs et Co-arrangeurs et de l'Emetteur, ce dernier n'est impliqué dans aucun litige sur le plan local ou international de nature à compromettre la bonne réalisation de la présente opération.

La présente émission est régie par la loi tchadienne et la réglementation du marché financier de l'Afrique Central (CEMAC et COSUMAF). Tout litige relatif à son interprétation ou son exécution sera soumis, à défaut d'un règlement à l'amiable, à la COSUMAF et le cas échéant, aux tribunaux du Tchad, seuls compétents.

## R. FACTEURS DE RISQUES

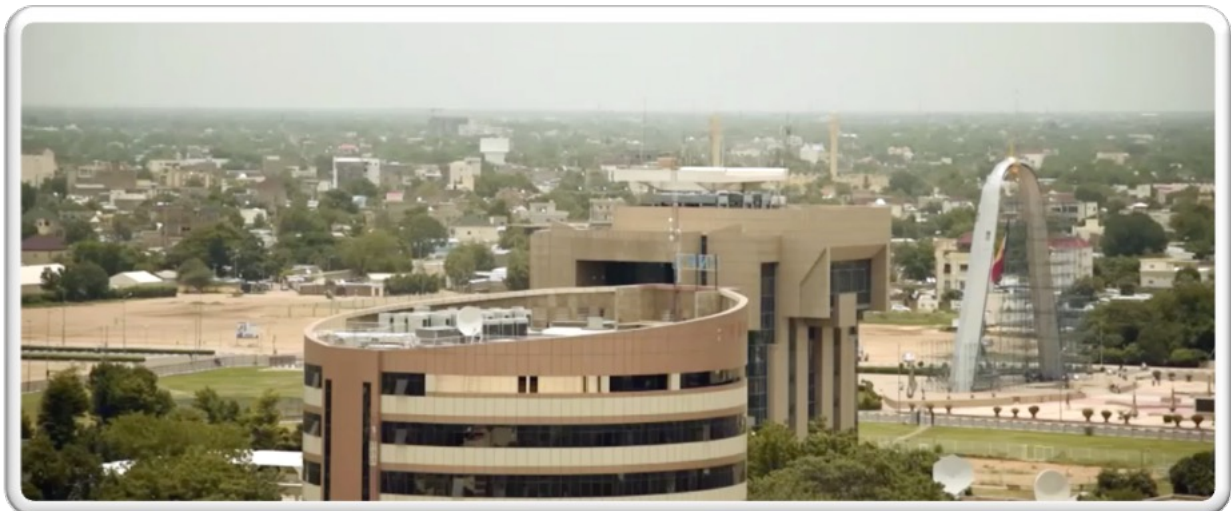
Dans le cadre de la présente opération, les principaux facteurs de risque à considérer sont les suivants :

- **Risque de taux d'intérêt** : la cession par un investisseur d'une obligation avant l'échéance pourra entraîner un gain ou une perte en capital, en cas de fluctuation du cours de l'obligation consécutive à une variation du taux d'intérêt sur le marché ;
- **Risque de liquidité** : éventualité pour un investisseur désirant revenir à sa liquidité avant l'échéance, de ne pouvoir revendre ses obligations au prix auquel il le souhaite faute de contreparties ou d'acheteurs sur le marché. Ce risque sera significativement atténué par la cotation des titres émis à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), qui s'accompagnera de la conclusion d'un contrat de liquidité et d'animation entre la BVMAC et les Sociétés de Bourse ayant pour objet de favoriser la négociation de ce titre sur le marché secondaire à des conditions optimales en fluidifiant les opérations de cession et d'acquisition.
- **Risque de contrepartie** : correspond au risque encouru par l'investisseur dans l'éventualité où l'Emetteur manque à ses engagements de règlement des échéances de capital et/ou d'intérêt. Toutefois, l'emprunt obligataire objet du présent document d'information bénéficie d'un mécanisme de sûreté décrit ci-dessus (tableau des caractéristiques de l'emprunt) qui réduit le risque le non-paiement des intérêts et de non-remboursement du capital aux dates d'échéances.



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
« EOTD 6,50% NET 2022-2027 »

## VII. PRESENTATION GENERALE DE L'EMETTEUR





## A. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉMETTEUR

### 1. DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Pays continental, le Tchad est situé entre les 7<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> degrés de latitude Nord et les 13<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> degrés de longitude Est. Il est le trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique Centrale. Couvrant 1 284 000 km<sup>2</sup>, le Tchad occupe le 5<sup>e</sup> rang des pays les plus vastes d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, la République Démocratique du Congo et la Libye.

Il partage des frontières communes avec la Libye au Nord, le Soudan à l'Est, le Cameroun, le Niger et le Nigeria à l'Ouest. De par sa position géographique, au Sud du Tropique du Cancer et au cœur du continent africain. En général, la meilleure voie pour les produits pondéreux est la route ainsi que la voie fluviale. Les deux fleuves du pays, le Chari et le Logone constituent les principales artères fluviales mais il se pose le problème de niveau d'eau entre la saison sèche et la saison pluvieuse. Ces fleuves se trouvent, en saison sèche, paralysés à la navigation. Le Tchad connaît une succession de climats : soudanien au sud avec un régime tropical semi-humide, puis progressivement sahélien et saharien figure : Carte géographique de la République du Tchad.



Figure 1 : Carte géographique du Tchad

### 2. POPULATION

La population du Tchad est estimée en 2021 à 16 914 985 habitants d'après les données de la Banque mondiale dont 50,1 % de femmes et 49,9 % d'hommes. Le taux de natalité est de 41,2 pour mille et la densité de la population est de 13,17 habitants par Km. N'Djaména, la capitale, est la ville la plus peuplée avec plus d'un million d'habitants. Les autres villes les plus importantes sont : Moundou, Sarh et Abéché.

### 3. STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET RICHESSE

Avec un PIB estimé à 6 538 milliards FCFA en 2021, le Tchad est la quatrième économie de la CEMAC (11,3 % du PIB total) derrière le Cameroun, le Gabon et le Congo. L'économie tchadienne est largement dépendante de la production de pétrole (20 % du PIB et plus de 3/4 des exportations de biens en 2019) qui a débuté en 2003 et a permis au pays de connaître une période de croissance rapide jusqu'en 2014 (taux de croissance annuel moyen de 13,7 %). Les principales cultures de rente sont le coton, la gomme arabique, les arachides, le sésame.

Le secteur primaire (principalement l'élevage, deuxième poste d'exportation du pays après le pétrole, mais également la culture de céréales, du sésame [5<sup>e</sup>me producteur africain], de l'arachide [5<sup>e</sup>me producteur africain] du coton, et de la gomme arabique) représente près de 50 % de l'économie tchadienne dans une région très vulnérable aux aléas climatiques.

L'élevage est le secteur non pétrolier le plus important de l'économie tchadienne et représente une source de revenus majeure dans le secteur agricole. Le secteur cotonnier connaît une embellie depuis la reprise, en 2018, de l'entreprise publique **Coton Tchad** par le **groupe Olam**. Cependant, ces 5 dernières années, la production du sésame et de l'arachide a fortement augmenté, dépassant même celle du coton. L'industrie manufacturière occupe une place plus faible et repose essentiellement sur la production de bière, de l'eau en bouteille et boissons gazeuses, la production de sucre, et l'égrenage du coton, de l'huile d'arachide et du coton ainsi que le raffinage du pétrole (rendant le pays auto-suffisant en essence et diesel tout en maîtrisant l'inflation des prix y relatif) et quelques cimenteries. Le secteur tertiaire (banques, commerce, télécommunications) représente environ 44 % du PIB.

L'évolution des conditions sécuritaires dans les pays voisins depuis le début des années 2010 pèse sur l'activité économique du Tchad. Les agissements de la secte Boko Haram au Nigéria et dans le Nord du Cameroun ont en effet accentué les effets négatifs de l'enclavement du pays. L'engagement des forces tchadiennes dans de nombreuses opérations de lutte contre le terrorisme fait peser de lourdes charges sur le budget de l'État. En plus de cela, le Tchad subit également les effets de l'insécurité à ses frontières avec la Centrafrique et la Libye.

## B. FORME DE GOUVERNEMENT

Le Tchad a été proclamé République le 28 novembre 1958. Indépendant depuis le 11 août 1960, la forme de l'Etat est le régime présidentiel. L'exercice du pouvoir est fondé sur la séparation des pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire. À la suite du décès du Maréchal Idriss Deby Itno, le Tchad a été dirigé à partir du 22 avril 2021 par le Conseil Militaire de Transition (CMT) avec à sa tête le Général de Corps d'Armée Mahamat Idriss Déby Itno. Après la période de transition qui a duré 18 mois, un dialogue National Inclusif et Souverain a été organisé du 20 août 2022 au 05 octobre 2022. A l'issue de celui-ci, la période de transition a été prolongée de 24 mois et le Général Mahamat Idriss Deby Itno a été désigné Président de Transition pour cette période laquelle doit déboucher sur l'organisation des élections.

Les organes de la transition sont : le Président de Transition, Le Gouvernement de Transition et le Conseil National de Transition.

### 1. Pouvoir Exécutif

- Le Président de Transition : Il occupe les fonctions de Président de la République, Chef de l'Etat et Chef Suprême des Armées. Il veille au respect de la Charte de Transition. Il assure par son arbitrage le fonctionnement des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il légifère par voie d'ordonnance dans les cas prévus par la loi. Le Président de Transition est le garant de l'unité nationale, de l'indépendance nationale et de la magistrature, de l'intégrité territoriale et du respect des traités et accords internationaux dont le Tchad est partie.

- Le Gouvernement de Transition est dirigé par un Premier Ministre nommé par le Président de Transition. Le Gouvernement de Transition est composé du Premier Ministre, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Secrétaires d'Etat. Le Premier Ministre de Transition dirige, coordonne et anime l'action gouvernementale. Le Gouvernement de Transition assure l'exécution des lois. Il veille au bon fonctionnement des services publics, à la bonne gestion des finances publiques et domaine de l'Etat, des entreprises et des organismes publics. Les Ministres, membres du Gouvernement sont nommés par le Président sur proposition du Premier Ministre. La République du Tchad est organisée en collectivités territoriales décentralisées, dont l'autonomie est garantie par la Constitution.

## 2. Pouvoir Législatif

Le Conseil National de Transition est l'organe législatif de la Transition. Il est composé de 197 membres dont 93 membres déjà existants et 104 nouveaux conseillers Nationaux nommés par décret du Président de Transition sur proposition de leurs corporations et organisations. Il a pour missions : i) De suivre et contrôler l'exécution, par le gouvernement, des résolutions et recommandations du Dialogue National Inclusif et Souverain, ii) D'exercer la fonction législative, iii) De veiller à la défense et à la promotion des droits de l'homme et des libertés, iv) D'examiner et d'adopter le projet de Constitution et textes législatifs.

## 3. Pouvoir Judiciaire

Le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. La justice est rendue sur le territoire de la République au nom du Peuple Tchadien. Il est gardien des libertés et de la propriété. Il veille aux droits fondamentaux des citoyens. Le pouvoir judiciaire est exercé au Tchad pendant la période de Transition par la Cour Suprême, les cours d'appels et les tribunaux réguliers existants.

## C. PRESENTATION DE L'EMETTEUR : MISSIONS ET ORGANISATION

L'Emetteur est l'Etat du Tchad représenté par le Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics. L'entité administrative chargée de conduire l'émission de cet emprunt obligataire et de suivre son service financier pour le compte de l'Etat c'est le Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics à travers sa Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

### 1. Missions

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a pour missions de :

- Animer, coordonner et suivre les activités des directions techniques placées sous sa tutelle ;
- Elaborer des règles afférentes à la gestion comptable des fonds publics et contrôler la conformité des opérations qui en résultent ;
- Concevoir, préparer, émettre des emprunts et gérer la dette intérieure et extérieure de l'Etat ;
- Suivre les marchés financiers et les opérations de bourse au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale et autres regroupements sous régionaux ainsi qu'au niveau international ;
- Gérer le portefeuille de l'Etat et sa participation financière dans les différents projets.

### 2. Organisation

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique comprend 07 directions et des services rattachés :

- Direction de la Comptabilité Publique ;
- Direction en charge des Titres Publics, des Emprunts Obligataires, de la notation et des Statistiques ;
- Trésorerie Paiement Générale ;
- Direction de la dette ;
- Direction des Affaires Financières, Monétaires et de la Supervision des Etablissements de Microfinance ;
- Direction Nationale des Assurances ;
- Direction de l'Informatique et du Système d'information ;
- Services Rattachés

## D. PRINCIPALES ORGANISATIONS

Le Tchad est membre de plusieurs organisations et institutions internationales (liste non exhaustive) :

Tableau 6 : Organisations internationales et régionales

Organisations Internationales	
Groupe d'Action Financière Internationale	GAFI
Fonds Monétaire International	FMI
Banque Mondiale	BM
Organisation Mondiale de la Santé	OMS
Banque Africaine de Développement	BAD
Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires	OHADA
Organisation Mondiale du Commerce	OMC
Organisation des Nations Unies	ONU
Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement	CNUCED
Union Africaine	UA
	-
Organisations Régionales	
Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale	CEMAC
Commission Bancaire de l'Afrique Centrale	COBAC
Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale	COSUMAF
Groupe d'Action contre le Blanchiment des capitaux en Afrique Centrale	GABAC
Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale	CEEAC

## E. SOURCES D'INFORMATIONS

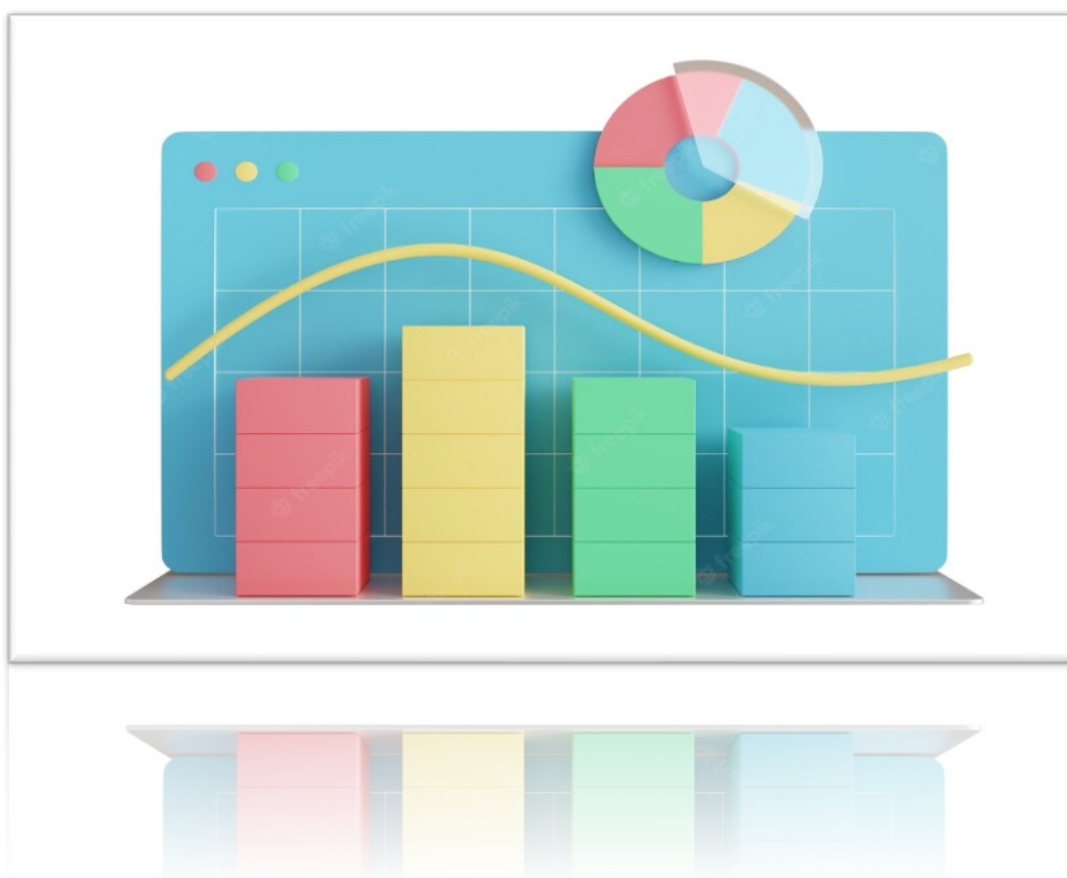
Tableau 7 : Sources d'information

Sources d'information	
Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics	<a href="http://www.finances.gouv.td">www.finances.gouv.td</a>
Coface for Trade	<a href="http://www.coface.com">www.coface.com</a>
Les atouts économiques 2021	<a href="http://www.atoutseconomiques.cm">www.atoutseconomiques.cm</a>
Banque Mondiale	<a href="http://www.banquemondiale.org">www.banquemondiale.org</a>
Fonds Monétaire International	<a href="http://www.imf.org">www.imf.org</a>
Sources internes aux SDB du Consortium	
APEC	
BEAC	<a href="https://www.beac.int/">https://www.beac.int/</a>
Observatoire Tchadien des Finances Publique	<a href="https://www.observatoire.td/">https://www.observatoire.td/</a>



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
« EOTD 6,50% NET 2022-2027 »

## VIII. INFORMATIONS ECONOMIQUES



## A. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Selon les Perspectives de l'économie mondiale, mises à jour en octobre 2022 par le FMI, la croissance économique demeurera plombée au niveau global par les conséquences de la guerre en Ukraine et le ralentissement économique en Chine. Initialement prévue à 3,6%, la croissance reviendrait à 3,2 % en 2022, contre 6 % en 2021, et une récession de 3,1 % en 2020. En 2023, la croissance mondiale devrait revenir à 2,7 %.

Par espace géographique, le taux de croissance réelle de l'activité des pays avancés devrait descendre à 2,4 % en 2022, après une croissance de 5,2 % en 2021 et une contraction de 4,5 % en 2020. En 2023, elle baisserait à 1,1 %. Pareillement, dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance du PIB réel se fixerait à 4,4 % en 2022, après un bond de 7,2 % en 2021 et une récession de 2,0 % en 2020. En 2023, le PIB augmenterait de 3,9 %. Enfin, en Afrique subsaharienne, le taux de croissance du PIB réel diminuerait à 3,6 % en 2022, après une remontée à 4,7 % en 2021 et une contraction de 1,6 % en 2020. Selon les prévisions du FMI, l'inflation mondiale bondira de 4,7 % en 2021 à 8,8 % en 2022, avant de diminuer à 6,5 % en 2023 et 4,1 % en 2024. La politique monétaire doit continuer de s'employer à rétablir la stabilité des prix et la politique budgétaire doit s'attacher à atténuer les pressions sur le coût de la vie, tout en maintenant une orientation suffisamment restrictive alignée avec la politique monétaire. Les conditions financières mondiales pourraient se détériorer et le dollar pourrait continuer de s'apprécier si des turbulences venaient à surgir sur les marchés financiers, incitant les investisseurs à privilégier des valeurs refuges. Un tel scénario pourrait accentuer considérablement les pressions inflationnistes et les fragilités financières dans le reste du monde, en particulier dans les pays émergents et les pays en développement.

## B. SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE

### 1. CONJONCTURE ET PERFORMANCES MACROÉCONOMIQUES DU TCHAD

#### a. Conjoncture économique

L'économie tchadienne a subi au cours des dernières années plusieurs chocs exogènes : la montée de l'insécurité dans les pays voisins, la crise des matières premières en 2014 et les effets de la propagation du Covid-19 sur l'économie mondiale, courant 2020. Après deux années de forte récession en 2016 et 2017 (respectivement -5,6 % et -2,4 %), le Tchad avait renoué avec une croissance positive d'environ 3 % en 2018 et en 2019, grâce à la remontée des cours, et la forte reprise de la production pétrolière et agricole. Bien que le Tchad ait enregistré un faible nombre de cas de COVID-19, son économie a pâti des conséquences mondiales de la pandémie. D'après les données du FMI, en 2020, le PIB réel s'est contracté de 2,2%, contre une croissance de 3,4% en 2019. Cette récession était principalement due à une suspension temporaire de la production pétrolière dans certains champs pétroliers, principal moteur de l'économie, et à la fermeture des frontières, pour contenir la pandémie, qui a provoqué un ralentissement des échanges commerciaux. En 2021, la reprise économique attendue a démarré très lentement ; ainsi, un taux de croissance de - 1,1% a été enregistré en raison d'une diminution de la production de pétrole de l'ordre de 8 %, notamment suite à l'arrêt temporaire des exploitations du bassin de Doba, du fait du maintien de la fermeture de la frontière avec le Cameroun (principal canal commercial) au premier semestre de l'année et la baisse des dons liée aux retards dans la restructuration de la dette qui ont entravé le soutien des donateurs au Tchad.

En ce qui concerne les prix, l'inflation, qui était tombée à -1% en 2019, est remontée à +4,5% en 2020, à la suite de la rupture des chaînes d'approvisionnement de certains produits de base avant de retomber à -0,8% en 2021. L'inflation alimentaire est la principale source de préoccupation depuis le deuxième trimestre 2022, affectée par des facteurs tant externes qu'internes.

L'inflation alimentaire importée s'est accrue, en lien avec une raréfaction de l'offre céréalière au niveau mondial avec le conflit russo-ukrainien et à un coût du fret maritime plus important.

Malgré l'augmentation des dépenses pour atténuer la pandémie, l'octroi d'appuis budgétaires a permis d'améliorer le solde budgétaire global dons compris, qui s'est élevé à 2,1% du PIB en 2020, contre -0,2% en 2019. Mais la faiblesse des recettes pétrolières, associée à l'augmentation des dépenses pour faire face aux chocs notamment les dépenses publiques en matière de sécurité et dans d'autres domaines liés à la transition politique, a engendré un déficit budgétaire global dons compris à 1,8% du PIB en 2021. Le déficit du compte courant extérieur s'est aggravé, passant de 4,4% du PIB en 2019 à 7,6% en 2020 et 4,5% en 2021, principalement en raison de la suspension de la production et des exportations de pétrole dans une période de baisse des prix du pétrole.

## b. Commerce extérieur

Le Tchad est ouvert aux échanges internationaux, qui représentaient 73,9% du PIB en 2018 (Banque mondiale, dernières données disponibles). Le Tchad a adopté les tarifs extérieurs communs à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et à la Communauté des Etats du Sahel et du Sahara (CEN-SAD). Le pays est aussi membre de l'OMC depuis 1996. La balance commerciale est fortement dépendante du pétrole, qui représentait en moyenne 78% des exportations totales entre 2016 et 2017, et 89% en 2018, selon la BAD. La chute du cours du pétrole brut a sévèrement touché la balance commerciale du pays. En 2021, le solde de la balance commerciale du Tchad s'élevait à 678,6 Milliards de FCFA contre 239,9 Milliards FCFA en 2020 (Annexe au Rapport de politique monétaire de la BEAC, septembre 2022).

## c. Perspectives

Les performances continues et relativement élevées du secteur pétrolier devraient stimuler la reprise économique en 2022-23, avec une croissance économique atteignant une moyenne supérieure à 3%. En effet, d'après l'Observatoire Tchadien des Finances Publiques, au 2e trimestre 2022, les recettes pétrolières recouvrées ont augmenté de 174,4 %, passant de 97,27 milliards de FCFA au 2e trimestre 2021 à 266,87 milliards de FCFA au 2e trimestre 2022. Cette hausse des recettes pétrolières est imputable à l'encaissement de l'Impôt sur les Sociétés (IS), résultant de la hausse du cours du Brent et de la dépréciation du taux de change FCFA/ USD. Les volumes de la production et des exportations du pétrole brut ont aussi augmenté respectivement de 0,06% et de 8,41% par rapport au 2e trimestre 2021. Cette hausse est due à la performance des opérateurs pétroliers OPIC et CNPCIC dont les volumes de production ont augmenté respectivement de 37,88% et 3,07% par rapport au 2e trimestre 2021, et ce malgré la baisse de volume de l'opérateur ESSO (-16,11%). Ainsi, d'après les prévisions du FMI (Perspectives économiques régionales Afrique Subsaharienne, Octobre 2022) le taux de croissance en 2022 sera de +3,3 % et +3,5% en 2023. Cette croissance sera également soutenue par la reprise des activités industrielles notamment dans l'égrenage du coton, la production de pétrole et l'industrie textile

Concernant les prix, l'impact de la guerre en Ukraine sur les prix internationaux continuera à alimenter les tensions inflationnistes tel qu'observé depuis le second trimestre 2022. Par conséquent, le FMI projette une hausse de l'inflation jusqu'à 4,9% en 2022 avant de se maintenir autour de 3,1 % en 2023.

Un retour à l'équilibre budgétaire est aussi attendu en 2022, avec un solde budgétaire global dons compris de 5,4% du PIB et 7,8% du PIB en 2023 grâce à la hausse des recettes pétrolières. Le solde du compte courant extérieur devrait atteindre 0,8% du PIB en 2022 en raison de l'augmentation des exportations de pétrole et de coton et -2,4% en 2023 d'après le FMI.

Tableau 8 : Ventilation sectorielle du PIB (en %)

Libellés	Historiques			Projections			
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Secteur primaire</b>	<b>4,70%</b>	<b>-0,80%</b>	<b>-1,60%</b>	<b>5,60%</b>	<b>5,50%</b>	<b>3,50%</b>	<b>6,70%</b>
Agriculture	0,80%	-2,80%	-4,30%	2,50%	2,60%	2,60%	2,60%
Vivrière	1,00%	-2,90%	-5,30%	2,60%	2,50%	2,50%	2,60%
Industrielle	-4,80%	-1,40%	25,70%	1,60%	3,90%	5,60%	3,20%
Élevage, sylviculture, pêche	3,50%	4,50%	3,20%	3,30%	3,30%	3,40%	3,40%
Extraction minière hors pétrole	-1,10%	1,60%	1,80%	3,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Exploitation pétrolière	10,70%	-2,60%	-3,00%	12,10%	8,40%	4,30%	9,60%
<b>Secteur secondaire</b>	<b>5,90%</b>	<b>-1,90%</b>	<b>-5,20%</b>	<b>-0,30%</b>	<b>1,00%</b>	<b>2,20%</b>	<b>2,50%</b>
Coton fibre	167,60%	-29,50%	-1,70%	-15,40%	-6,30%	-3,10%	3,90%
Produits pétroliers raffinés	57,80%	-18,00%	-15,70%	1,20%	1,80%	2,40%	3,10%
Produits alimentaires, boissons et tabacs	-1,30%	0,80%	-5,10%	-0,50%	1,00%	2,00%	2,00%
Fabrication industrielle	-2,00%	-0,20%	0,20%	1,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Fabrication artisanale	-1,30%	0,90%	-5,30%	-0,60%	1,00%	2,00%	2,00%
Autres produits manufacturés	-0,40%	1,50%	-1,70%	1,10%	1,30%	3,50%	3,70%
Fabrication industrielle	-1,00%	1,20%	0,20%	1,00%	1,00%	4,00%	4,00%
Fabrication artisanale	0,70%	2,00%	-5,30%	1,20%	1,80%	2,40%	3,10%
Électricité, gaz et eau	17,00%	7,60%	2,10%	1,00%	1,00%	7,60%	5,00%
Travaux de construction	-1,10%	0,80%	1,80%	2,00%	2,00%	5,00%	3,00%
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>0,40%</b>	<b>0,60%</b>	<b>3,70%</b>	<b>3,20%</b>	<b>0,90%</b>	<b>0,30%</b>	<b>1,80%</b>
Commerce	-1,70%	-0,10%	-2,30%	3,30%	1,10%	-1,30%	2,30%
Hôtellerie Restauration	3,00%	-40,00%	-14,00%	1,00%	3,00%	5,00%	3,00%
Transports	-5,90%	-3,10%	0,80%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Communications	7,70%	8,30%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Services financiers	3,00%	13,20%	5,70%	2,70%	4,70%	7,70%	11,80%
Services aux entreprises	2,00%	14,60%	0,20%	4,40%	2,70%	6,80%	6,80%
Autres services marchands	2,00%	-4,00%	-4,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Branches non marchandes	0,70%	-2,00%	20,30%	4,00%	-0,80%	-0,90%	-0,80%
SIFIM	3,00%	-2,00%	3,00%	1,00%	2,00%	5,00%	5,00%
<b>Valeurs ajoutées</b>	<b>3,30%</b>	<b>-0,40%</b>	<b>0,00%</b>	<b>4,10%</b>	<b>3,70%</b>	<b>2,40%</b>	<b>5,20%</b>
<b>Taxes nettes sur les produits</b>	<b>-14,60%</b>	<b>2,00%</b>	<b>-2,80%</b>	<b>-16,50%</b>	<b>1,30%</b>	<b>1,30%</b>	<b>2,60%</b>
<b>PIB au prix du marché</b>	<b>2,80%</b>	<b>-0,40%</b>	<b>-0,10%</b>	<b>3,70%</b>	<b>3,70%</b>	<b>2,30%</b>	<b>5,10%</b>
<b>PIB pétrolier</b>	<b>12,60%</b>	<b>-3,70%</b>	<b>-4,60%</b>	<b>11,30%</b>	<b>8,10%</b>	<b>4,20%</b>	<b>9,40%</b>
<b>PIB hors pétrole</b>	<b>0,50%</b>	<b>0,40%</b>	<b>0,30%</b>	<b>2,10%</b>	<b>1,80%</b>	<b>1,60%</b>	<b>2,40%</b>

Source : DEP



## d. Relations avec la communauté financière internationale

Le Tchad a suivi un programme du FMI appuyé par une facilité élargie de crédit entre 2017 et 2019, et les résultats obtenus ont été jugés globalement satisfaisants par les services du FMI. Comme dans plusieurs autres pays, la sixième et dernière revue de programme n'a pas été présentée en 2020 dans le contexte de crise sanitaire. Dans le cadre de la réponse à la crise liée à la Covid-19, deux financements d'urgence du FMI ont par ailleurs été octroyés respectivement en avril et juillet 2020, pour un total de 183,6 M\$ au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR), et le Tchad a également bénéficié d'un allègement de sa dette vis-à-vis du FMI de 4,06 M DTS en avril 2021 après 2 M DTS en octobre 2020, dans le cadre du mécanisme de Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes, le pays a également bénéficié du moratoire sur les échéances de paiement de sa dette (ISSD) mis en place par le G20 et le Club de Paris, qui a été prolongé jusqu'à fin 2021.

Faisant suite aux engagements des principaux créanciers du Tchad de trouver une solution afin de rendre la dette tchadienne à nouveau soutenable, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé le 10 décembre 2021, un nouveau programme de facilité élargie de crédit (FEC) de 3 ans d'un montant de 392,6 M DTS (env. 486 M €). Le programme vise à soutenir les objectifs de renforcement de la gouvernance, à favoriser une croissance durable et inclusive, et à permettre une certaine discipline budgétaire et la mobilisation des recettes intérieures non pétrolières. Les discussions pour la première revue du programme, par ailleurs concomitantes à celles sur la restructuration de la dette tchadienne ont été effectuées le 30 mars 2022.

Le gouvernement tchadien a demandé une restructuration de la dette à ses créanciers dans le nouveau cadre commun du G20. Le 16 juin 2021, les principaux créanciers officiels bilatéraux, et le 10 novembre 2021, les principaux créanciers commerciaux (Glencore) ont convenu d'une restructuration de la dette. Des discussions techniques sont en cours entre les autorités et les créanciers sur les conditions de restructuration de la dette qui serviront de base au protocole d'accord.

## e. Qualité de la signature

Le Tchad est ouvert aux investissements, la diversification de son économie est un atout majeur, pour la création de nouvelles entreprises. Le gouvernement a mis en place des réformes visant à améliorer le climat des affaires avec l'ouverture d'un guichet unique. Il prévoyait également de réduire de moitié les coûts et le temps d'enregistrement des propriétés immobilières.

Aussi, des progrès sont faits en réduisant le temps nécessaire au transfert de propriétés immobilières à travers l'accélération de la procédure d'enregistrement. La plupart des sommes investies dans le pays sont dédiées aux secteurs pétroliers et gaziers, malgré les efforts déployés dans le secteur des infrastructures. Cela du fait du profil des investisseurs qui sont intéressés par le potentiel pétrolier et gazier du Tchad.

Sur le plan de la transparence, il faut noter que Conseil d'Administration de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) a reconnu les efforts novateurs du Tchad pour la divulgation de flux de revenus spécifiques, notamment le remboursement des dépenses d'exploration et d'investissement pétroliers et du transport par l'oléoduc Tchad-Cameroun vers le terminal d'exportation de Kribi.

L'ITIE Tchad a également contribué au débat public en faveur d'une politique claire du gouvernement sur la transparence des contrats, adoptée en avril 2018. L'ITIE Tchad a depuis publié régulièrement des contrats sur son site internet qui devient ainsi un registre de tous les contrats miniers et pétroliers disponibles au public au Tchad, assurant que la politique adoptée est effectivement appliquée.

## 2. POLITIQUES ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À MOYEN TERME

La politique économique à moyen terme contribuera à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) qui s'appuie sur la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et d'un ensemble de réformes structurelles et institutionnelles.

## a. Plan National de Développement

Pour poursuivre la concrétisation de la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », le deuxième PND 2022-2026, cadre stratégique de planification du développement, a été lancé en Mars 2022 à Ndjaména. Il se fixe comme objectif principal de faire du Tchad un pays émergent d'ici à l'horizon 2030. De manière spécifique, il s'agit de (i) œuvrer pour un Tchad en paix, respecté et impliqué dans son environnement régional et international ; (ii) donner la possibilité à chaque citoyen d'accéder à l'eau et à la santé, au logement, à l'énergie et à la mobilité ; et (iii) bâtir un Tchad dynamique, fort économiquement et respectueux de l'environnement.

Au regard de tous les défis et enjeux identifiés, quatre (04) Axes stratégiques, arrimés aux quatre Axes de la Vision, sont définis pour réaliser cet objectif. Ces quatre axes sont :

(i) Le renforcement de l'Unité Nationale : renforcer la cohésion nationale et promouvoir l'éducation citoyenne. Cet axe repose sur les sous-axes suivants : la promotion d'une culture de paix et de cohésion nationale, la promotion des valeurs culturelles et le redimensionnement du rôle de la culture comme levier de développement inclusif ;

(ii) Le renforcement de la bonne gouvernance et l'Etat de droit : il s'agit de promouvoir la bonne gouvernance et un Etat de droit pour garantir une gestion saine des affaires publiques et privées afin d'impulser un développement socio-économique et culturel. De manière spécifique, il s'agira de poursuivre les objectifs suivants : rendre l'administration publique performante ; promouvoir la bonne gouvernance économique ; renforcer la culture démocratique comme mode de gouvernance ; ancrer la décentralisation comme modèle de développement local et assurer la sécurité comme facteur de développement ;

(iii) Le développement d'une économie diversifiée et compétitive : il s'agira de diversifier l'économie pour la rendre compétitive. De manière spécifique, il s'agit de procéder à une transformation structurelle de l'économie tchadienne à travers le développement des filières porteuses. Cet axe est décliné en trois (03) sous-axes suivants : une économie diversifiée et en forte croissance, un financement de l'économie assuré majoritairement par l'épargne intérieure et des capitaux privés étrangers, et des infrastructures comme levier du développement durable ;

(iv) L'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne : la Vision 2030 contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population et à la réduction des inégalités sociales tout en assurant la préservation des ressources naturelles et en s'adaptant aux changements climatiques. Ce dernier axe est décliné en deux (2) sous-axes, à savoir : un environnement sain avec des ressources naturelles préservées, et un cadre propice à l'épanouissement et au bien-être de la population.

Par ailleurs, des lignes d'action et des programmes de développement, qui prendraient en compte d'autres préoccupations transversales et conjoncturelles comme le genre, le suivi-évaluation, la gestion des urgences et des fragilités, seront élaborés et exécutés.

Pour ce deuxième PND, le Tchad veillera également à améliorer les résultats de la mise en œuvre du premier PND 2017-2021 afin de construire un Tchad solidaire, moderne et stable qui offre des conditions de vie meilleures à sa population dans l'équité et l'égalité des chances.

## a. Réformes structurelles et institutionnelles

### Assurer la viabilité des finances publiques et de la dette

Les mesures visent à accroître progressivement les recettes fiscales non pétrolières d'environ 1,8 points de pourcentage du PIB non pétrolier d'ici 2024, pour les porter à 10,8 % du PIB non pétrolier. La hausse des recettes non pétrolières repose sur une amélioration de la gestion de la TVA et la modernisation des directions des impôts et des douanes, notamment grâce à la

poursuite de l'informatisation et à l'optimisation des exemptions. Ces mesures portent également sur la réduction progressive des dépenses primaires courantes et l'accélération de l'apurement des arriérés intérieurs.

### Réformes fiscales et douanières

Pour accroître les recettes non pétrolières, il s'agit principalement de renforcer les administrations fiscales et douanières. Les réformes de l'administration de l'impôt reposeront sur i) l'amélioration de la gestion de la TVA, dont le rendement (1,5 % du PIB) est faible selon les normes régionales ; ii) la modernisation des administrations de l'impôt et des douanes, notamment avec un usage accru des technologies de l'information et la perception des recettes par le biais du système bancaire et du téléphone portable (mobile money) ; iii) de meilleurs audits fiscaux grâce à un renforcement de la collaboration entre les directions des impôts et des douanes ; iv) la modernisation de la Direction Générale des Douanes ; et v) l'amélioration des conditions de travail à la Direction Générale des Impôts.

### Réformes de la gestion des finances publiques

Le gouvernement tchadien a décidé de dynamiser les réformes dans le contexte de la révision de la gestion des finances publiques au titre de la Stratégie pour le Développement et la Modernisation de la gestion des Finances Publiques (SDMFP). Le document, qui met à jour la SDMFP d'avril 2013, a été établi à la mi-2019 avec l'aide du FMI et de la Banque mondiale. Sur la base de la SDMFP et de la loi organique de 2014 relative aux Lois de finances, les principales réformes à court et à moyen terme portent sur les points suivants : i) mise en œuvre d'un système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP, il a pour objectif une gestion efficace, responsable et transparente des finances publiques grâce à une informatisation intégrée des transactions) ; ii) gestion de la masse salariale ; iii) amélioration de la préparation et de l'exécution du budget, notamment de la gouvernance et de la passation des marchés publics ; iv) établissement d'un budget-programme à moyen terme ; v) rationalisation des transferts et des subventions ; vi) gestion de trésorerie et vii) gestion de la dette.

### Améliorer le climat des affaires

Des mesures ont été prises en vue de réformer le climat des affaires afin de le rendre attractif pour le secteur privé et ainsi de promouvoir la diversification de l'économie. Plusieurs de ces mesures figurent dans les Lois de Finances 2020, 2021 et 2022 et visent une amélioration du climat fiscal des affaires ainsi que la sécurisation des recettes publiques.

### Renforcement du secteur bancaire

Le Gouvernement tchadien continue de veiller à ce que le secteur bancaire local reste solide et à même de financer l'activité intérieure. Dans ce contexte, le remboursement en temps voulu de la dette bancaire de l'État se poursuit et facilitera l'amélioration de la position de liquidité du système bancaire, de même que le remboursement des arriérés intérieurs dans le cadre de leur plan d'apurement, qui permettra au secteur privé de s'acquitter de leurs obligations de remboursement de prêts aux banques. Les Autorités restent déterminées à faire respecter les contrats cadres pour les deux banques publiques (CBT et BCC) et faciliter la mise en œuvre de leurs plans de restructuration et de financement (approuvés par la COBAC/BEAC).

### 3. INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES CLÉS

Tableau 9 : Indicateurs macroéconomiques clés

	Historiques			Estimations	Projections		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Secteur réel</b>							
<b>PIB à prix courant (milliards de FCFA)</b>	<b>7 258,80</b>	<b>6 557,20</b>	<b>7 263,20</b>	<b>8 820,50</b>	<b>8 487,90</b>	<b>10 619,30</b>	<b>15 985,50</b>
PIB pétrolier	1 424,30	572,3	1 228,40	2 621,00	2 131,70	4 137,40	9 279,90
PIB non pétrolier	5 834,50	5 984,90	6 034,80	6 199,50	6 356,20	6 481,90	6 705,60
<b>PIB à prix constant (en %)</b>	<b>2,80%</b>	<b>-0,40%</b>	<b>-0,10%</b>	<b>3,70%</b>	<b>3,70%</b>	<b>2,30%</b>	<b>5,10%</b>
PIB pétrolier	12,60%	-3,70%	-4,60%	11,30%	8,10%	4,20%	9,40%
PIB non pétrolier	0,50%	0,40%	0,30%	2,10%	1,80%	1,60%	2,40%
<b>Prix (en %)</b>							
Déflateur du PIB	-2,00%	-9,30%	10,80%	17,10%	-7,20%	22,30%	43,20%
Prix à la consommation	-0,90%	4,50%	-0,80%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
<b>Répartition sectorielle</b>							
Secteur Primaire	4,70%	-0,80%	-1,60%	5,60%	5,50%	3,50%	6,70%
<i>Dont pétrole</i>	10,70%	-2,60%	-3,00%	12,10%	8,40%	4,30%	9,60%
Secteur Secondaire	5,90%	-1,90%	-5,20%	-0,30%	1,00%	2,20%	2,50%
Secteur Tertiaire	0,40%	0,60%	3,70%	3,20%	0,90%	0,30%	1,80%
<b>Les composantes de la demande (en % du PIB)</b>							
Consommation	66,80%	71,50%	69,10%	53,90%	57,10%	46,30%	31,50%
Privée	59,80%	63,70%	59,40%	45,60%	48,60%	39,60%	27,10%
Publique	7,00%	7,80%	9,70%	8,30%	8,50%	6,70%	4,40%
FBCF	11,70%	18,80%	13,20%	12,30%	12,80%	10,20%	6,80%
Privée	6,20%	11,30%	8,10%	6,80%	7,10%	5,70%	3,80%
Publique	5,50%	7,40%	5,10%	5,50%	5,70%	4,60%	3,00%
Exportations B&S	30,20%	23,20%	30,60%	38,80%	40,40%	32,30%	21,50%
Importations B&S	22,50%	25,00%	22,30%	16,10%	17,20%	14,30%	10,30%

Source : Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics

## C. SYSTEME BANCAIRE ET POLITIQUE MONETAIRE

### 1. Evolution du système bancaire

À fin mai 2022, le système bancaire tchadien compte dix (10) banques en activité, à savoir : Société Générale Tchad (SGT), Banque Sahelo-sahérienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Banque Agricole et Commerciale (BAC), United Bank of Africa (UBA); Ecobank Tchad, Commercial Bank Tchad (CBT), Attijari Bank, Banque Commerciale du Chari (BCC), Orabank Tchad et la

Banque de l'Habitat du Tchad (BHT). Son bilan agrégé s'est accru de 20,3 % à 1 835,2 milliards, dans un contexte de relance économique, avec une dynamique globalement observée aussi bien du côté des emplois que des ressources.

#### a. Emplois

Au terme de la période sous revue, la structure des emplois des banques a été marquée par une augmentation de la trésorerie, une consolidation notable des avoirs extérieurs et une hausse du crédit intérieur. La trésorerie des banques, constituée essentiellement des encaisses et des avoirs auprès de la BEAC, a connu une hausse de 2,7 % pour se fixer à 142,3 milliards à fin mai 2022. Évoluant dans le même sens, les avoirs extérieurs se sont nettement consolidés de 113 % à 222,2 milliards à fin mai 2022, tirés notamment par l'augmentation de leurs disponibilités auprès des correspondants et le renforcement de leurs placements. Enfin, le crédit intérieur a progressé de 10,2 % à 1 191,7 milliards à fin mai 2022 sous l'effet conjugué de l'accroissement des crédits à l'économie (+3,3 %) et des créances sur l'État (+27 %).

#### b. Ressources

Au cours de la période mai 2021-mai 2022, l'évolution des ressources des banques a été caractérisée par un raffermissement des dépôts, une contraction des engagements extérieurs, une nette hausse des concours de la BEAC et une consolidation des fonds propres. Les dépôts bancaires ont augmenté de 15,2 % en glissement annuel, pour se situer à 1 217,8 milliards à fin mai 2022, sous l'effet combiné de la progression des dépôts privés (+10,6 % à 1 000,2 milliards) et de ceux de l'État (+42,8 % à 217,6 milliards). Cependant, compte tenu de la hausse prononcée du volume des dépôts par rapport à celle des crédits, le taux de couverture s'est amélioré, gagnant 4,5 points de base à 102,2 % à fin mai 2022.

Pour leur part, les engagements extérieurs des banques ont connu une baisse de 10,5 % à 74,8 milliards à fin mai 2022, du fait de la diminution de leurs engagements à moyen et long termes (-24,6%), malgré la hausse de ceux à court terme (7,7%). S'agissant des concours de la BEAC aux établissements de crédit, ils ont fortement augmenté de 44,4 % à 144,4 milliards à fin mai 2022, en liaison avec la hausse des besoins des banques.

Enfin, les fonds propres des banques se sont renforcés de 6,4 % à 301,5 milliards à fin mai 2022, en relation notamment avec l'augmentation du capital d'un établissement de crédit et la hausse des provisions sur les créances douteuses.

Tableau 10 : Situations bilancielle du système bancaire tchadien

RUBRIQUES	Mai-20	Mai-21	Mai-22	Variations (en %)	
				2020-2022	2021-2022
	<i>(En millions de F CFA)</i>				
1. Caisse et Institut d'Émission	146 199	138 549	142 258	-5,2	2,7
2. Avoirs extérieurs	65 059	104 354	222 177	60,4	112,9
3. Crédit intérieur	916 356	1 081 881	1 191 706	18,1	10,2
Créances sur l'État (a)	263 761	310 939	394 964	17,9	27,0
Crédits à l'économie (b)	652 595	770 942	796 742	18,1	3,3
À Court terme	444 418	518 310	526 103	16,6	1,5
À Moyen et long termes	208 177	252 632	270 639	21,4	7,1
4. Autres postes de l'actif	169 334	200 777	279 107	18,6	39,0
<b>Total Actif</b>	<b>1 296 948</b>	<b>1 525 561</b>	<b>1 835 248</b>	<b>17,6</b>	<b>20,3</b>
5. Total des dépôts	841 552	1 056 840	1 217 812	25,6	15,2
Dépôts publics	124 606	152 407	217 620	22,3	42,8
Dépôts privés	716 946	904 433	1 000 192	26,2	10,6
Dépôts à vue	613 703	765 244	838 780	24,7	9,6
Dépôts à terme et d'épargne	103 243	139 189	161 412	34,8	16,0
Ratio 1 /5	17,4	13,1	11,7	-24,5	-10,9
Ratio 2 /5	7,7	9,9	18,2	27,7	84,8
Ratio 5/3	91,8	97,7	102,2	6,4	4,6
6. Engagements extérieurs	95 189	83 655	74 849	-12,1	-10,5
À Court terme	31 525	36 425	39 244	15,5	7,7
À moyen et long termes	63 664	47 230	35 605	-25,8	-24,6
Ratio 6/3	10,4	7,7	6,3	-25,6	-18,8
7. Concours de la BEAC	80 650	99 950	144 350	23,9	44,4
Ratio 7/3 (a)	30,6	32,1	36,5	5,1	13,7
Ratio 7/3 (b)	12,4	13,0	18,1	4,9	39,7
8. Fonds propres nets	265 509	283 298	301 478	6,7	6,4
9. Autres postes du passif	14 048	1 818	96 759	-87,1	5222,3
<b>Total Passif</b>	<b>1 296 948</b>	<b>1 525 561</b>	<b>1 835 248</b>	<b>17,6</b>	<b>20,3</b>

Source : BEAC

## 2. Evolution des agrégats monétaires à fin mai 2022

L'analyse des principaux agrégats monétaires du Tchad sur la période allant de mai 2021 à mai 2022 fait ressortir : i) une hausse des actifs extérieurs nets du système monétaire ; ii) une augmentation des créances intérieures, et iii) une progression de la masse monétaire.

En glissement annuel, le redressement des actifs extérieurs nets du système monétaire s'est poursuivi, le solde déficitaire passant de 220,5 milliards à fin mai 2021, à 99,1 milliards à fin mai 2022. Au cours de la période sous revue, les créances nettes du système monétaire sur l'administration centrale se sont accrues de 27,4%. De même, les créances sur les autres secteurs de l'économie ont augmenté de 6,4% et la masse monétaire quant à elle a progressé de 29,6%.

Par rapport à fin décembre 2021, les actifs extérieurs nets du système monétaire ont enregistré un solde négatif de 303 milliards, en hausse de 67,3%. De même les créances nettes du système monétaire sur l'administration centrale ont augmenté de 7,9%, et la masse monétaire a progressé de 16,2%. En revanche, les créances sur les autres secteurs de l'économie se sont revenues de 987,6 milliards à fin décembre 2021 à 966,9 milliards à fin mai 2022.

### 3. Evolution de la masse monétaire et de ses composantes

En mai 2022, la masse monétaire au sens large s'est inscrite en hausse de 29,6%, s'établissant à 1737,2 milliards. Cet accroissement reflète les évolutions positives de la circulation fiduciaire (+57,8%), de dépôts transférables (+10,3%) et des autres dépôts (+21,2%). Au cours de la période sous revue, la structure de la masse monétaire s'est caractérisée par une augmentation de la part relative du numéraire hors institutions de dépôts de 38,2% à 46,6%. En revanche, celle des dépôts transférables a enregistré une baisse de 7,7 points, revenant à 43,9%. De même, les autres dépôts ont enregistré une diminution de 0,6 point, s'établissant à 9,6%.

Entre décembre 2021 et mai 2022, la masse monétaire a enregistré une hausse de 16,2%, se fixant à 1 737,2 milliards à fin mai 2022. Cet accroissement reflète les évolutions positives de la circulation fiduciaire (+37,9%), des dépôts transférables (+0,8%) et des autres dépôts (+8,8%).

Tableau 11 : Evolution de la structure de la masse monétaire

MASSE MONETAIRE (En millions FCFA)	2021			2022			Variations en %		
	Mai-21	Sept-21	Déc-21	Mars-22	Avr-22	Mai-22	Déc.21/ Mai 21	Mai22/ Déc.21	Mai 22 /Mai 21
Circulation fiduciaire	512 500	528 242	586 667	796 187	807 467	808 951	14,5	37,9	57,8
Dépôts transférables	691 050	711 341	756 171	775 503	761 813	762 105	9,4	0,8	10,3
Autres Dépôts	137 046	150 398	152 673	157 593	163 218	166 155	11,4	8,8	21,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 340 596</b>	<b>1 389 981</b>	<b>1 495 511</b>	<b>1 729 283</b>	<b>1 732 498</b>	<b>1 737 211</b>	<b>11,6</b>	<b>16,2</b>	<b>29,6</b>
<b>Contribution des composantes</b>									
Circulation fiduciaire	38,2	38,0	39,2	46,0	46,6	46,6	2,6	18,7	21,8
Dépôts transférables	51,5	51,2	50,6	44,8	44,0	43,9	-1,9	-13,2	-14,9
Autres Dépôts	10,2	10,8	10,2	9,1	9,4	9,6	-0,1	-6,3	-6,4
<b>Contribution des contreparties</b>									
Actifs extérieurs nets	-16,4	-32,4	-20,3	-9,9	-5,7	-5,7	-23,2	71,9	65,3
Créances sur l'administration Centrale	74,7	90,8	79,0	77,8	76,0	73,4	5,8	-7,1	-1,7
Créances sur les autres secteurs	67,8	68,5	66,0	54,2	55,9	55,7	-2,5	-15,7	-17,9

En termes de contribution des contreparties, l'augmentation de la masse monétaire entre mai 2021 et mai 2022 a résulté principalement de la hausse de la contribution des actifs extérieurs nets de 65,3%. Celle-ci est passée de -16,5 points à -5,7 points à fin mai 2022. A l'inverse, la contribution des créances nettes sur l'Administration Centrale a été de 73,4 points, contre 74,7 points en mai 2021. De même, celle des créances sur les autres secteurs de l'économie a connu une régression de 17,9%, revenant à 55,7 points en mai 2022.

#### 4. Evolution des contreparties de la masse monétaire au sens large

Au cours de la période sous revue, les contreparties de la masse monétaire ont connu les évolutions suivantes :

- Un accroissement de 55,1% des actifs extérieurs nets du système monétaire (de -220,5 milliards à fin mai 2021 à -99,1 milliards au 31 mai 2022). Par rapport à fin décembre 2021, il est observé une hausse de 67,3%, l'encours ressortant à -99,1 milliards à fin mai 2022 ;
- Une progression de 27,4% de l'encours des créances nettes du système monétaire sur l'Administration Centrale à 1 275,9 milliards au 31 mai 2022. Cette évolution découle principalement du décaissement de l'allocation de DTS par le FMI, comptabilisée dans les réserves de change de la Banque Centrale au mois d'août 2021. Par rapport à fin décembre 2021, l'encours de cet agrégat est passé de 1 181,9 milliards à fin décembre 2021 à 1 275,9 milliards à fin mai 2022 ;
- Une augmentation de 6,4% du volume des créances sur les autres secteurs de l'économie. Comparé à fin décembre 2021, il est observé une baisse de 2,1%, l'encours revenant à 966,9 milliards à fin mai 2022.

Tableau 12 : Evolution des principaux agrégats monétaires

AGREGATS MONETAIRES (En millions FCFA)	2021			2022			Variations en %		
	Mai-21	Sept-21	Déc-21	Mars-22	Avr-22	Mai-22	Déc.21/ Mai 21	Mai22/ Déc.21	Mai 22/ Mai 21
1.Actifs extérieurs nets	-220 524	-450 894	-303 010	-171 607	-98 474	-99 082	-37,4	67,3	55,1
2.Créances intérieures	1 909 929	2 213 110	2 169 533	2 284 146	2 284 161	2 242 831	13,6	3,4	17,4
2a. Créances sur l'Amincis. Centrale	1 001 467	1 261 440	1 181 930	1 346 240	1 316 190	1 275 889	18,0	7,9	27,4
2b. Créances sur l'économie	908 462	951 670	987 603	937 906	967 971	966 942	8,7	-2,1	6,4
3.Masse monétaire	1 340 596	1 389 981	1 495 511	1 729 283	1 732 498	1 737 211	11,6	16,2	29,6

#### Actifs extérieurs nets du système monétaire

En glissement annuel, les actifs extérieurs nets du système monétaire du Tchad présentent un solde négatif de 99,1 milliards FCFA à fin mai 2022 contre 220,5 milliards FCFA un an plus tôt. Cette performance provient principalement de la hausse des dépôts transférables inclus dans les réserves officielles en expansion de +151%, malgré la volatilité des cours de l'or noir sur les marchés internationaux.

Par rapport à fin décembre 2021, le solde déficitaire des actifs extérieurs nets du système monétaire est passé de 303 milliards FCFA à 99,1 milliards FCFA à fin mai 2022. Cette situation a été maintenue par le redressement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale imputable principalement à la hausse des réserves internationales, notamment les réserves officielles de +133%, s'établissant à 262,8 milliards FCFA à fin mai 2022.



Tableau 13 : Evolution des actifs extérieurs nets du système monétaire

ACTIFS EXTERIEURS NETS (En millions FCFA)	2021			2022			Variations en %		
	Mai-21	Sept-21	Déc-21	Mars-22	Avr-22	Mai-22	Déc.21/ Mai 21	Mai22/ Déc.21	Mai 22 /Mai 21
<b>BEAC</b>	<b>-241 256</b>	<b>-478 476</b>	<b>-350 916</b>	<b>-300 554</b>	<b>-224 432</b>	<b>-246 408</b>	<b>-45,5</b>	<b>29,8</b>	<b>-2,1</b>
Créances sur les non-Résidents	121 709	15 239	134 124	233 385	322 342	288 419	10,2	115,0	137,0
dont :									
<i>Réserves Officielles</i>	104 709	0	112 817	217 362	293 060	262 839	7,7	133,0	151,0
<i>Engagements envers les non-Résidents</i>	362 965	493 715	485 040	533 939	546 774	534 827	33,6	10,3	47,3
<b>AID</b>	<b>20 732</b>	<b>27 582</b>	<b>47 906</b>	<b>128 947</b>	<b>125 958</b>	<b>147 326</b>	<b>131,1</b>	<b>207,5</b>	<b>610,6</b>
Créances sur les non-Résidents	104 354	105 754	156 873	212 542	204 880	222 177	50,3	41,6	112,9
Engagements envers les non-Résidents	83 622	78 172	108 967	83 595	78 922	74 851	30,3	-31,3	-10,5
<b>TOTAL</b>	<b>-220 524</b>	<b>-450 894</b>	<b>-303 010</b>	<b>-171 607</b>	<b>-98 474</b>	<b>-99 082</b>	<b>-37,4</b>	<b>67,3</b>	<b>55,1</b>

## Créances intérieures

A fin mai 2022, les créances intérieures ont enregistré une hausse de 17,4%, se fixant à 2 242,8 milliards FCFA, sous l'effet conjugué de la hausse des créances nettes sur l'Administration Centrale et celles sur les autres secteurs de l'économie, respectivement de 27,4% et de 6,4%. Entre décembre 2021 et mai 2022, les créances intérieures ont enregistré une hausse de 3,4% pour atteindre 2 242,8 milliards FCFA.

## Créances sur les autres secteurs de l'économie

Au cours de la période sous revue, les créances sur les autres secteurs de l'économie ont progressé de 6,4% à fin mai 2022. Cette évolution est imputable principalement aux créances sur le secteur privé soit une hausse de 26,5%. Par contre, les créances sur les autres sociétés financières ainsi que celles sur les sociétés non financières ont régressé respectivement de -67,4% et de -19,8%. Quant aux créances sur le secteur privé, elles enregistrent une hausse de 26,5% pour s'établir à 875,4 milliards à fin mai 2022. Les créances sur le secteur privé demeurent, cependant, prédominantes dans la composition des créances sur les autres secteurs de l'économie. Elles représentent à fin mai 2022, 90,5% du total des crédits distribués. Entre décembre 2021 et mai 2022, les créances sur les autres secteurs de l'économie ont enregistré une baisse de 2,1%. Cette évolution est imputable essentiellement à la baisse des créances sur les autres sociétés financières et sur les sociétés non financières respectivement de -66,6% et -12,8%. En revanche, les créances sur le secteur privé ont augmenté de +12,4%.

Tableau 14 : Evolution des créances sur les autres secteurs de l'économie

Créances sur les autres secteurs de l'économie (En millions FCFA)	2021			2022			Variations en %		
	Mai-21	Sept-21	Déc-21	Mars-22	Avr-22	Mai-22	Déc.21/ Mai 21	Mai22/ Déc.21	Mai 22 /Mai 21
<b>Composantes</b>									
Créances sur les Autres Sociétés Financières	172 627	167 164	168 425	156 754	88 353	56 219	-2,4	-66,6	-67,4
Créances sur les administrations locales	0	0	0	0	0	0			
Créances sur les Sociétés Non Financières	44 021	43 754	40 486	32 325	36 079	35 308	-8,0	-12,8	-19,8
Créances sur le Secteur Privé	691 814	740 752	778 692	748 827	843 539	875 415	12,6	12,4	26,5
<b>TOTAL</b>	<b>908 462</b>	<b>951 670</b>	<b>987 603</b>	<b>937 906</b>	<b>967 971</b>	<b>966 942</b>	<b>8,7</b>	<b>-2,1</b>	<b>6,44</b>
<b>Contribution</b>									
Créances sur les Autres Sociétés Financières	19,0	17,6	17,1	16,7	9,1	5,8	-7,6	-65,9	-69,4
Créances sur les administrations locales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Créances sur les Sociétés Non Financières	4,8	4,6	4,1	3,4	3,7	3,7	-5,1	-10,9	-24,6
Créances sur le Secteur Privé	76,2	77,8	78,8	79,8	87,1	90,5	2,2	14,8	18,9

Source : Autorités Tchadiennes

### Evolution des créances nettes sur l'Administration Centrale

En glissement annuel, les créances nettes sur l'Etat se sont fixées à 1275,9 milliards FCFA à fin mai 2022 contre 1001,5 milliards FCFA un an auparavant. La position nette débitrice de l'Etat vis-à-vis du système monétaire est à mettre en relation avec l'augmentation des Créances sur l'Administration Centrale, qui sont fixées à 1499,3 milliards FCFA. Elle est causée principalement par les décaissements des Allocations de DTS par le FMI (Contrepartie des Allocations de DTS versées à l'Etat).

Par ailleurs, les recours de l'Etat aux crédits du FMI se sont accrus de 18,1%, s'établissant à 379,2 milliards FCFA à fin mai 2022. Comparé à fin décembre 2021, l'encours des créances nettes sur l'Etat a enregistré 1181,9 milliards FCFA, il ressort une augmentation de 8%. L'expansion des crédits à l'Etat s'explique par les règlements importants des dépenses publiques, notamment dans le cadre du financement des travaux publics.

Tableau 15 : Evolution des créances nettes sur l'Administration Centrale

(En millions FCFA)

Créances nettes sur l'Administration Centrale	2021			2022			Variations en %		
	mai-21	sept-21	déc-21	mars-22	avr-22	mai-22	Déc.21/ Mai 21	Mai22/ Déc.21	Mai 22 / Mai 21
<b>Créances sur l'Adminis. Centrale</b>	<b>1 155 622</b>	<b>1 450 392</b>	<b>1 472 199</b>	<b>1 553 157</b>	<b>1 533 616</b>	<b>1 499 304</b>	<b>27,4</b>	<b>1,8</b>	<b>29,7</b>
BEAC (1)	846 253	1 088 119	1 095 179	1 137 941	1 149 082	1 111 156	29,4	1,5	31,3
AID	309 369	362 273	377 020	415 216	384 534	388 148	21,9	3,0	25,5
<b>Engagements envers l'Adminis. Centrale</b>	<b>154 155</b>	<b>188 952</b>	<b>290 269</b>	<b>206 917</b>	<b>217 426</b>	<b>223 415</b>	<b>88,3</b>	<b>-23,0</b>	<b>44,9</b>
BEAC	4 425	36 482	107 516	11 692	37 039	14 076	2 329,7	-86,9	218,1
AID	149 730	152 470	182 753	195 225	180 387	209 339	22,1	14,5	39,8
<b>Total</b>	<b>1 001 467</b>	<b>1 261 440</b>	<b>1 181 930</b>	<b>1 346 240</b>	<b>1 316 190</b>	<b>1 275 889</b>	<b>18,0</b>	<b>7,9</b>	<b>27,4</b>
<i>Dont recours au crédits du FMI (1)</i>	<i>321 052</i>	<i>329 835</i>	<i>332 159</i>	<i>380 065</i>	<i>389 262</i>	<i>379 194</i>	<i>3,46</i>	<i>14,16</i>	<i>18,11</i>

Source : Autorités Tchadiennes

En conclusion, l'évolution des agrégats monétaires du Tchad, entre mai 2021 et mai 2022, fait ressortir les tendances ci-après :

- Une amélioration des actifs extérieurs nets du système monétaire de 55,1% ;
- Une détérioration des créances nettes sur l'administration centrale de 27,4% ;
- Une augmentation des créances sur les autres secteurs de l'économie de 6,4% ;
- Une hausse de 29,6% de la masse monétaire au sens large.

## 5. Evolution des crédits bancaires par secteur d'activités

### a. Évolution globale

Dans un contexte de reprise de l'activité économique, le volume des crédits bancaires à l'économie s'est légèrement accru sur une base annuelle de 3,3%, pour s'établir à 796,7 milliards à fin mai 2022. Sur la période sous revue, l'augmentation de l'encours des crédits est essentiellement portée par deux secteurs : « Activités financières, immobilières, services entreprises » (+72,8%) et « Transport, activités auxiliaires, télécom » (+40,5%).

Tableau 16 : Crédits à l'économie

Crédits à l'économie par nature d'activité (En million FCFA)	Mai-20	Mai-21	Mai-22	Variations en %	
	(1)	(2)	(3)	(2/1)	(3/2)
Agriculture, élevage, sylviculture, pêche	54 129	27 665	17 516	-48,9	-36,7
Industries extractives	18 900	15 741	5 713	-16,7	-63,7
Industries manufacturières	35 286	30 172	24 007	-14,5	-20,4
Électricité, gaz, eau et vapeur	42 972	54 678	46 340	27,2	-15,2
Bâtiments et travaux publics	88 168	103 278	102 381	17,1	-0,9
Commerce gros et détail-restauration et Hôtellerie	141 458	139 619	133 820	-1,3	-4,2
Transport, activités auxiliaires, télécom	70 645	91 176	128 139	29,1	40,5
Activités financières, immobilières, services entreprises.	62 715	88 967	153 732	41,9	72,8
Autres services	138 322	219 646	185 094	58,8	-15,7
<b>TOTAL (en million FCFA)</b>	<b>652 595</b>	<b>770 942</b>	<b>796 742</b>	<b>18,1</b>	<b>3,3</b>
<i>Dont : Court Terme</i>	<b>444 418 (68)</b>	<b>518 310 (67)</b>	<b>526 103 (66)</b>	16,6	1,5
<i>Moyen Terme</i>	<b>194 898 (30)</b>	<b>238 653 (31)</b>	<b>258 328 (32)</b>	22,5	8,2
<i>Long Terme</i>	<b>13 279 (2)</b>	<b>13 979 (2)</b>	<b>12 311 (2)</b>	5,3	-11,9

Source : BEAC

Par ailleurs, les crédits à court terme, qui représentent 66% du volume total des crédits octroyés aux différents secteurs d'activités, ont augmenté de 1,5%. De même, ceux à moyen terme ont progressé de 8,2%. En revanche, les crédits à long terme ont baissé de 11,9% sur la période.

### b. Structure sectorielle des crédits à l'économie

À fin mai 2022, la part la plus importante des financements bancaires à l'économie revient aux autres services (services destinés à la collectivité, services sociaux et services personnels et autres) qui ont enregistré 23,2% de crédits. Ils sont suivis des secteurs « Activités financières, immobilières, services entreprises » (19,3%), « Commerce de gros et de détail-Restauration et hôtellerie » (16,8%), « Transport, activités auxiliaires, télécom » (16,1%), « Bâtiments et travaux publics » (12,9%). Les parts les plus faibles sont observées dans les secteurs « Electricité, gaz, eau et vapeur », « Industries extractives », « Agriculture, élevage, sylviculture, pêche » et « Industries manufacturière ».

Tableau 17 : Structure sectorielle des crédits à l'économie

Nature d'activité (En pourcentage)	Mai-20 (1)	Mai-21 (2)	Mai-22 (3)
Agriculture, élevage, sylviculture, pêche	8,3	3,6	2,2
Industries extractives	2,9	2,0	0,7
Industries manufacturières	5,4	3,9	3,0
Électricité, gaz, eau et vapeur	6,6	7,1	5,8
Bâtiments et travaux publics	13,5	13,4	12,9
Commerce gros et détail-restauration et Hôtellerie	21,7	18,1	16,8
Transport, activités auxiliaires, télécom	10,8	11,8	16,1
Activités financières, immobilières, services entrepris.	9,6	11,5	19,3
Autres services	21,2	28,5	23,2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : BEAC

## 6. Chiffres des secteurs bancaire et de la microfinance

### a. Le Secteur bancaire

Le système bancaire tchadien est en plein développement. Le secteur bancaire est composé de dix banques avec un total de 77 agences et points de vente au 30 Juin 2022 répartis sur l'ensemble du territoire national. A fin août 2021, le total ressources mobilisées par les banques s'élevait à XAF 1 095 260 millions. Les crédits accordés par les banques à la même période s'élevaient à XAF 825 325 millions. Le tableau ci-après reprend la position de chaque banque en termes de dépôts et de crédits au 31 août 2021.

Tableau 18 : répartition des emplois et ressources du système bancaire Tchadien

Ressources				Emplois			
Rang	Banque	Montant (XAF millions)	Part Marché	Rang	Banque	Montant (XAF millions)	Part Marché
1	ETD	220 495	20,13%	1	BCC	218 515	26,48%
2	OBT	181 012	16,53%	2	CBT	194 760	23,60%
3	BCC	179 217	16,36%	3	OBT	128 929	15,62%
4	CBT	154 455	14,10%	4	SGT	95 393	11,56%
5	SGT	147 484	13,47%	5	ETD	94 472	11,45%
6	UBA	147 082	13,43%	6	UBA	53 167	6,44%
7	BSIC	47 733	4,36%	7	BSIC	34 396	4,17%
8	BAC	10 404	0,95%	8	BHT	4 500	0,55%
9	BHT	7 378	0,67%	9	BAC	1 193	0,14%
	<b>TOTAL</b>	<b>1 095 260</b>	<b>100,00%</b>		<b>TOTAL</b>	<b>825 325</b>	<b>100,00%</b>

Source : APEC Tchad

## - Situation bilancielle

Selon les données de l'APEC, le total cumulé des bilans des dix (10) banques en activité a enregistré une hausse de 17,96% en glissement annuel. Il est passé de 1 552,572 milliards FCFA au 30 juin 2021 à 1 831,406 milliards FCFA fin juin 2022, après s'être situé à 1747,047 milliards FCFA au 31 mars 2022.

Les ressources collectées se sont nettement améliorées. Elles ont connu une progression de 12,57% sur un an, passant de 1 094,813 milliards de FCFA fin juin 2021 à 1 232,487 milliards FCFA un an plus tard. Comparées à leur niveau de mars 2022, elles ont enregistré une hausse de 4,73% en trois (3) mois.

En emplois, les encours de crédits (bruts) à la clientèle s'établissent à 1 045,652 milliards FCFA au 30 juin 2022 contre 966,705 milliards FCFA au 30 juin 2021, soit une augmentation de 8,17% en douze (12) mois. Sur la même période, les créances en souffrance enregistrent une augmentation, passant de 255,075 milliards FCFA à 282,007 milliards FCFA, soit +10,56%. Leur niveau, rapporté aux crédits bruts est légèrement en hausse (26,97% contre 26,39% un an plus tôt).

Les provisions pour dépréciation des comptes à la clientèle ont connu pour leur part une forte augmentation passant de 81,865 milliards FCFA à 175,296 milliards FCFA au 30 juin 2022 soit +141,13%. La couverture des créances en souffrance par les provisions s'établit à 62,16% au 30 juin 2022 (contre 32,09% au 30 juin 2021) et celle des crédits nets par les dépôts à 70,62% (contre 80,82% au 30 juin 2021).

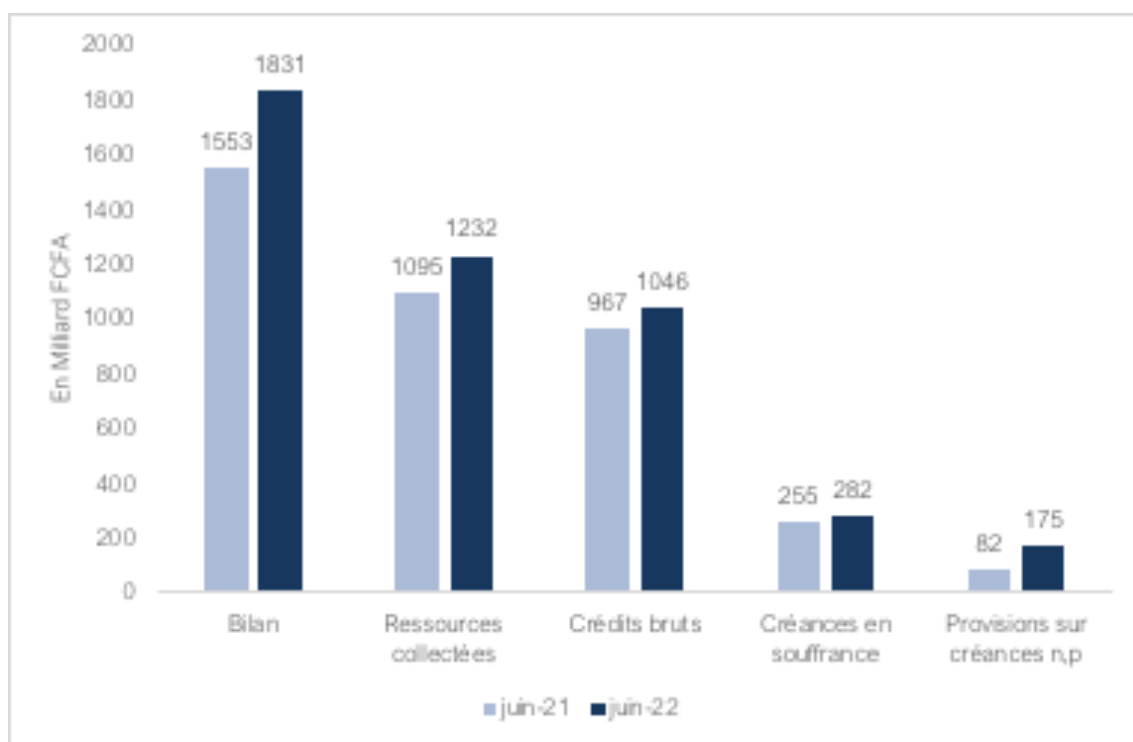


Figure 2: Evolution des principaux agrégats du secteur bancaire

Source : Bulletin d'information Numéro 25, APEC

## - Les ressources collectées

Comparé à juin 2021, le total des dépôts reçus (à vue et à terme) de la clientèle (hormis les « autres sommes dues à la clientèle ») a connu une hausse notable au 30 juin 2022. Il est passé de 1.032,381 milliards FCFA à 1.159,640 milliards FCFA entre les deux dates, soit une augmentation de 12,33% en douze (12) mois, due à la hausse des dépôts à vue (+11,40%). Ceux-ci demeurent prédominants avec une proportion de 79,15% du total des ressources collectées tandis que les dépôts à terme n'en représentent que 14,93%, et les autres sommes dues à la clientèle 5,91%.

Tableau 19: Evolution des ressources bancaires

<b>Ressources Collectées (en milliards de FCFA)</b>	<b>juin-21</b>	<b>juin-21</b>
Dépôts à vue	875,684	975,531
Dépôts à terme	156,697	184,109
Total dépôts	1032,381	1159,64
Autres sommes dues à la clientèle	62,432	72,847
<b>Total des ressources collectées</b>	<b>1094,813</b>	<b>1232,487</b>

Source : Bulletin d'information Numéro 25, APEC

## - Les crédits distribués

Les encours de crédits (bruts) au secteur public (Etat, Administration publique et entreprises publiques) s'établissent à 258,449 milliards FCFA (24,71% du total) à fin juin 2022 contre 228,401 milliards FCFA un an plus tôt (23,62% du total), soit une hausse de 13,15% en douze (12) mois. Les crédits (bruts) au secteur privé quant à eux passent de 738,304 milliards FCFA fin juin 2021 à 787,205 milliards FCFA au 30 juin 2022, soit une augmentation de 6,62%.

Tableau 20: Evolution des encours de crédits par secteur

<b>Crédits par secteur (en milliards FCFA)</b>	<b>juin-21</b>	<b>juin-22</b>
Secteur privé	738,304	787,205
Secteur public	228,401	258,449

Source : Bulletin d'information Numéro 25, APEC

## b. Le secteur de la microfinance

Depuis les années 90, la microfinance a commencé à se développer et est présente tant en milieu urbain que rural en vue de donner l'accès aux services financiers aux personnes exclues du système bancaire traditionnel.

Le poids sans cesse croissant de ce secteur dans l'ensemble de l'économie de la sous-région a obligé le Comité Ministériel de l'UMAC à adopter le 26 janvier 2002, un règlement relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance. Ce texte communautaire qui est entré en vigueur le 13 avril 2002 stipule en son article 22 que : « l'exercice de l'activité de microfinance est subordonné à l'agrément de l'autorité monétaire ». Et, dans chaque pays membre, il est institué une Cellule Technique en tant qu'organe relais de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC).

Au total le Tchad compte actuellement 115 établissements de microfinance agréés, toutes catégories confondues, (hormis les EMF dont les agréments ont été retirés ou ceux en position de cessation d'activité), organisés en réseaux et/ou évoluant en indépendants. Il est toujours dominé par les EMF de première catégorie, genre coopérative et/ou mutuelle, pour l'essentiel constitués en réseau. Il est suivi par les EMF évoluant en indépendant, de deuxième catégorie, sous forme des sociétés anonymes, qui sont au nombre de cinq (5) et deux (2) EMF de première catégorie évoluant en indépendant. Le secteur n'a pas enregistré à ce jour un EMF de troisième catégorie.

Les réseaux d'EMF constituant le secteur sont notamment :

- Le réseau UCEC de Pala qui dispose de 51 caisses ;
- Le réseau PARCEC de Sarh avec 26 caisses ;
- Le réseau RECEC/LT des deux (2) Logones et Tandjilé qui dispose actuellement 13 caisses ;
- Le réseau UCEC de Guéra qui dispose de 10 caisses ;
- Le réseau UCECIT de la Tandjilé avec 07 caisses.

Ceux évoluant en indépendant de deuxième catégorie sont entre autres : FINADEV TCHAD SA, EXPRESS UNION TCHAD SA, EXPRESS MIA SA, JUBA EXPRESS SA, 5 TALENTS SA et ceux évoluant en indépendant de première catégorie, sont l'EMF AMANA (la caisse du peuple) et la MUFEC (caisse féminine).

Sur le plan de la répartition géographique, les établissements de microfinance couvrent 18 régions sur les 23 et se trouvent concentrés dans la ville de N'Djaména et la zone méridionale. Cinq (5) régions du nord du pays, à savoir le Tibesti, le Borkou, l'Ennedi-Est et l'Ennedi-Ouest et Kanem, ne sont pas desservies par des EMF agréés.

Le paysage des EMF n'a pas fondamentalement évolué, il y a qu'une seule entrée dans le secteur, un seul EMF agréé en 2018 par l'Autorité monétaire. Il s'agit de l'entrée d'ARCHI Microfinance.

De 2019 à nos jours, il y a eu plusieurs bouleversements dans le paysage des EMF, ce qui ramène le nombre des EMF à 115.

## 7. Politique Monétaire

### a. Objectif

Conformément à l'article 1er de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice à cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture de la monnaie suffisant (le seuil minimal est de 20 %).

## b. Instruments

Depuis l'instauration du marché monétaire le 1er juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action qui repose sur le contrôle de la liquidité bancaire s'exerce à travers la politique du refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complétée par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

## c. Taux d'intérêt

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

- Taux du marché interbancaire (Niveau 1 du marché monétaire) : Les taux du marché interbancaire sont totalement libres et sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC.
- Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)

## d. Interventions en faveur des établissements de crédit

Elles se font par injection et ponctions de liquidités sur les différents guichets de la BEAC.

Injections de liquidités sur le « Guichet A » :

- Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres « à la française », en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 1,5 à 3 points de base.

- Le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un défaut de papier éligible.

- Le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur ou égal au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP)

- Le taux d'intérêt sur les avances exceptionnelles garanties par la remise des certificats de placement est égal au TIAO

Injections de liquidités sur le « Guichet B » :

- Le Guichet B est réservé au refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. En raison du caractère irrévocable des crédits qui y sont mobilisés, il se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

- Ponctions de liquidités
- Le Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) des établissements de crédit est fixé par le Comité de Politique Monétaire dans le cadre des opérations sur appels d'offres négatifs « à la française » en prenant en compte l'évolution des facteurs tant internes qu'externes de manière à limiter les sorties de capitaux sans pour autant créer une déprime au niveau des transactions interbancaires. Ce taux varie selon les échéances (7, 28 et 84 jours).

Taux des avances aux Trésors Nationaux :

Depuis le Conseil d'Administration du 18 novembre 1998, les taux des avances aux Trésors sont manipulés dans les mêmes conditions que les taux des avances aux établissements de crédit.



## e. Conditions de banques

Depuis la réforme du 16 octobre 1990, la détermination des conditions de banque a été libéralisée. Le Conseil d'Administration du 19 mars 1997 oblige les établissements de crédit à publier leur taux de base bancaire et à afficher leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle. La COBAC a été chargée de veiller à l'application de cette décision et d'appliquer les sanctions disciplinaires à l'égard des établissements de crédit en infraction. Le but de cette mesure est d'accroître la concurrence bancaire et l'efficacité de l'intermédiation financière. Ainsi, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients. Jusqu'au 02 juillet 2008, les établissements de crédit étaient tenus de respecter les bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM).

## D. EMISSIONS DE TITRES PUBLICS

Les titres publics sont émis par l'Etat du Tchad sur le marché financier, par syndication et sur le marché des valeurs du trésor, par adjudication.

### 1. Emission par syndication

Depuis la création du marché financier de la CEMAC, l'Etat du Tchad a émis deux emprunts obligataires lesquels ont déjà été entièrement remboursés.

### 2. Emission par adjudication

Depuis 2007, d'importantes réformes ont été engagées par les pays de la CEMAC dans les domaines de la gestion de la dette et de la trésorerie publiques. Parmi celles-ci figurent l'abandon progressif des avances statutaires de la BEAC au profit du financement par le marché, sur les principales places financières internationales. L'Etat recourt activement depuis 2014 au marché des titres publics à souscription libre émis par adjudication sous la coordination de la BEAC. Au 31 Août 2022, l'encours des titres mobilisés par adjudication par l'Etat du Tchad sur le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC s'élevait à environ à 645,2 milliards de FCFA, notamment à travers (i) les émissions de BTA pour un volume 207,4 milliards de FCFA répartis sur les maturités de 26 et 52 semaines ; et (ii) les émissions d'OTA pour un volume de 437,8 milliards de FCFA de maturités comprises entre 02 et 5 ans.

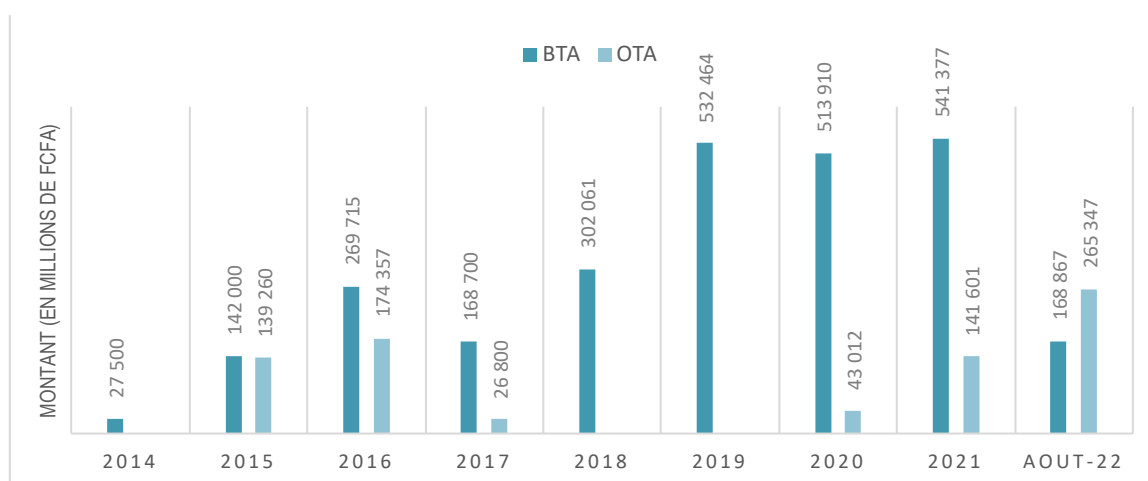


Figure 3 : Evolution des émissions de valeurs du trésor par le Tchad

Source : Annexe Rapport politique monétaire BEAC, Septembre 2022

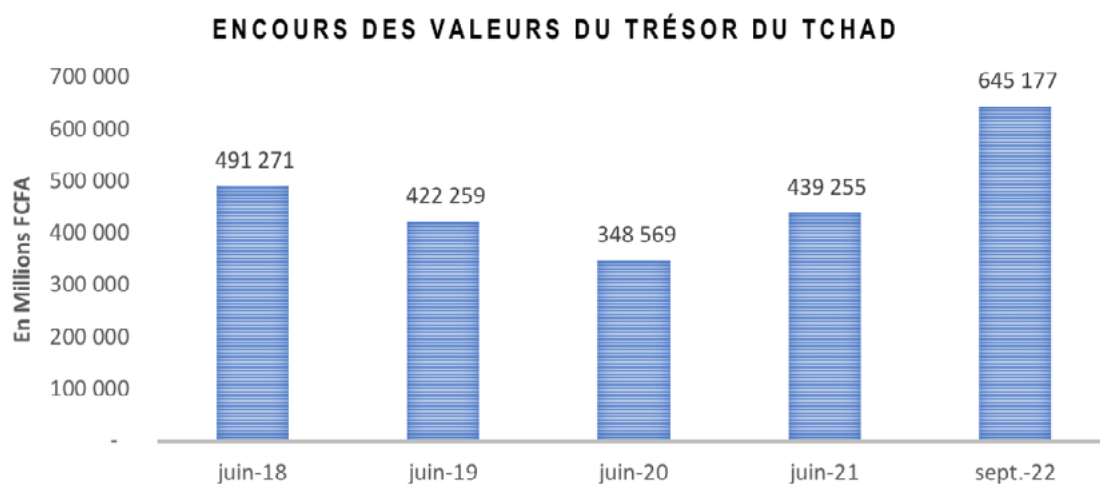


Figure 4 : Encours des Valeurs du Trésor du TCHAD

Source : Statistiques mensuelles du marché des valeurs du trésor (Août 2022)

Tableau 21 : Répartition de l'encours des valeurs du trésor du Tchad au 31 Août 2022

BTA	(en Milliards de FCFA)
13 semaines .....	0
26 semaines .....	157,7
52 semaines .....	49,7
.....	207,4
OTA	
2 ans .....	204,5
3 ans .....	163,5
4 ans .....	9,6
5 ans .....	60,2
.....	437,8
Total .....	645,2

Source : Annexe Rapport politique monétaire BEAC, Septembre 2022



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
« EOTD 6,5% NET 2022-2027 »

## **IX. FINANCES PUBLIQUES**

L'activité économique en général et les finances publiques de l'État du Tchad de façon spécifique ont été affectées par les fluctuations des cours internationaux du pétrole et les variations du taux de change USD/XAF, ainsi que par les défis sécuritaires, les effets de la pandémie à COVID-19 et les mesures de riposte qui s'en sont suivies.

L'environnement international est marqué au 2e trimestre 2022 par une hausse du cours du Brent et une dépréciation du taux de change USD/XAF.

Le cours de Brent s'établit à 113,46\$ au 2e trimestre 2022 contre 68,83\$ à la même période en 2021, soit une hausse de 65% engendrée par le conflit entre l'Ukraine et la Russie.

Quant au taux de change USD/XAF, il s'établit à 614,85 FCFA en moyenne au 2e trimestre 2022 contre 544,42 FCFA à la même période en 2021 soit une dépréciation de 12,9% du FCFA par rapport au dollar.

## A. BUDGET DE L'ETAT : LF 2022

La Loi de Finances 2022 s'est inscrite dans le cadre des orientations en matière budgétaire pour la réduction de la pauvreté et s'est également inspirée des grandes orientations des politiques économiques ainsi que du programme du Gouvernement de Transition.

Avec les hypothèses de prévision de l'année 2022, les recettes totales prévues s'établissent à 1 359 000 000 000 FCFA tandis que les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 1 203 000 000 000 FCFA. Il devrait se dégager un solde budgétaire global excédentaire qui permettra, avec l'appui des autres ressources de trésorerie, de couvrir les besoins de financement de l'État du Tchad s'élevant au total à 437,8 milliards FCFA et relatifs notamment aux remboursements des concours de la banque centrale, au mécanisme de lissage des prix et de la production pétrolière, au déboursement FMI, au remboursement des titres publics, à l'amortissement et aux paiements des arriérés.

### 1. Analyse des Recettes

#### - Prévisions budgétaires des recettes

Les recettes totales prévues par la Loi de Finances 2022 s'analysent comme suit :

Tableau 22 : Prévisions budgétaires des recettes publiques pour l'exercice 2022

Libellé des ressources	LF 2022	Variation annuelle
Recettes fiscales	897 553	46%
Dont pétrole	360 688	134%
Dons, Legs et fonds de concours	169 238	-35%
Autres recettes	292 209	31%
Dont pétrole	273 209	46%
<b>Recettes totales</b>	<b>1 359 000</b>	<b>24%</b>

Source : loi N°0010/PCMT/2021 du 31 décembre 2021 portant Loi de Finances 2022

## Prévisions de recettes LF 2022

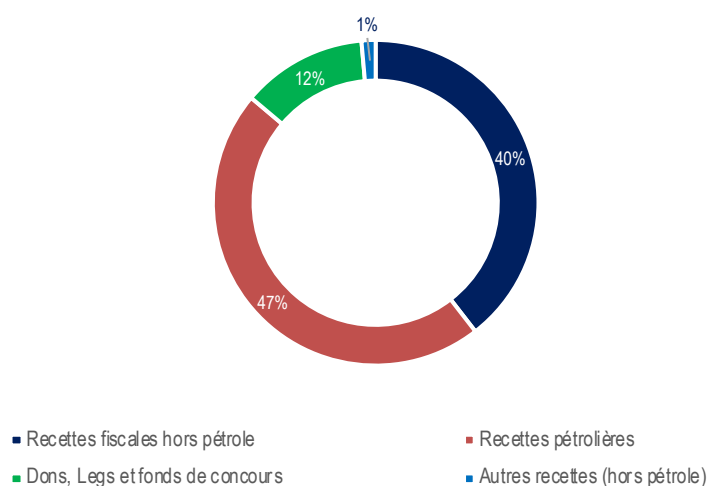


Figure 5 : Prévisions Budgétaires des Recettes, LF 2022

Les recettes pétrolières et les recettes fiscales hors pétrole constituent l'essentiel des ressources prévues par la Loi de Finances pour l'exercice 2022, représentant respectivement 47% et 40% du total des ressources attendues. Celles-ci sont suivies par les dons, legs et fonds de concours et des autres recettes (hors pétrole) qui ne représentent que 12% et 1% des ressources prévues pour l'exercice 2022.

Eu égard à la prépondérance des recettes publiques issues des activités pétrolières, les ressources budgétaires de l'État du Tchad sont sensibles aux évolutions de l'environnement économique international, notamment en ce qui concerne l'évolution des cours internationaux du pétrole et les fluctuations des taux de change.

- Réalisation des recettes

La situation budgétaire de l'État du Tchad au courant de l'exercice 2022 s'est nettement améliorée comparativement à l'année précédente, en raison de l'augmentation des recettes de l'État due simultanément à la performance des régies et aussi à l'accroissement des recettes pétrolières.

En effet, l'exécution budgétaire en matière de recettes publiques a été marquée au 2nd trimestre 2022, par un accroissement significatif des recettes pétrolières recouvrées, comparativement aux réalisations observées à la même période courant 2021, passant de 97,27 milliards de FCFA au 2ème trimestre 2021 à 266,87 milliards de FCFA au 2ème trimestre 2022, soit un accroissement en glissement annuel de 174,4%. Cette augmentation résulte des effets conjugués de la hausse des cours internationaux du pétrole<sup>1</sup> et de l'appréciation du dollar américain<sup>2</sup> vis-à-vis du FCFA, ayant positivement impacté l'encaissement de l'impôt sur les sociétés (IS) du secteur pétrolier<sup>3</sup>.

<sup>1</sup>Le cours du Brent s'est accru de 64,8% en glissement annuel pour s'établir à 113,46 USD au 2ème trimestre 2022

<sup>2</sup>Le taux de change USD/XAF a varié de 12,9% en glissement annuel, au 2nd trimestre 2022.

<sup>3</sup>Observatoire Tchadien des Finances Publiques, Note sur le secteur pétrolier, deuxième trimestre 2022, N°21,

Tableau 23 : Exécution des recettes au deuxième trimestre 2022

RUBRIQUES	Prévisions LF2022	janv-Juin 22	Ecart	Taux de Réalisation
		Réalisations		
	(b)	(c)	(e)=(c-b)	(c/b) (%)
<b>A- RECETTES INTERNES (en millions de FCFA)</b>	<b>897 553</b>	<b>500 663</b>	<b>-396 890</b>	<b>56%</b>
I-Recettes pétrolières	<b>360 688</b>	<b>216 622</b>	<b>-144 066</b>	60%
1-Redevance	24 275	17 846	<b>-6 429</b>	74%
2- IS pétrole	336 413	198 776	<b>-137 637</b>	59%
II- Recettes non pétrolières	<b>536 865</b>	<b>284 041</b>	<b>-252 824</b>	53%
1- Recettes Fiscales	510 691	274 682	<b>-236 009</b>	54%
a- Recettes des impôts et taxes	340 954	192 455	<b>-148 499</b>	56%
b- Recettes douanières	<b>169 737</b>	<b>82 227</b>	<b>-87 510</b>	48%
2- Recettes non fiscales	<b>26 174</b>	<b>9 359</b>	<b>-16 815</b>	36%
<b>B- DONS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS</b>	<b>169 238</b>	<b>27 557</b>	<b>-141 681</b>	<b>16%</b>
- Dons projets	143 000	27 557	<b>-115 443</b>	19%
- Assistance budgétaire	26 238	0	<b>-26 238</b>	0%
<b>C- AUTRES RECETTES</b>	<b>292 209</b>	<b>62 390</b>	<b>-229 819</b>	<b>21%</b>
Dont pétrole	1 359 000	54 988	<b>-218 221</b>	20%
<b>TOTAL (en millions de FCFA)</b>	<b>1 359 000</b>	<b>590 610</b>	<b>-768 390</b>	<b>43%</b>

Source : Rapport d'exécution du budget au deuxième trimestre 2022, Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics, Tchad

Les recettes de l'État s'élèvent au 2nd trimestre 2022 à 568,651 milliards FCFA dont 291,443 milliards FCFA des recettes hors pétrole et 277,208 milliards FCFA de recettes pétrolières.

Cette augmentation est due aux performances des régies des Impôts et des Douanes d'une part pour les recettes hors pétrole et d'autre part, à l'augmentation du prix du Brent, ainsi qu'à l'appréciation du cours USD contre XAF pour ce qui est des recettes pétrolières.

#### Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières ont augmenté pour s'établir à 277,208 milliards FCFA (autres recettes non-fiscales et hors redevances incluent) au deuxième trimestre 2022, par rapport à 2021 où elles s'élevaient à 99,09 milliards FCFA. Elles sont réparties comme suit :

Tableau 24 : Réalisation des Recettes Pétrolières, 2022 T2

Recettes pétrolières	Montant (en milliards de FCFA)
Impôts sur les Sociétés pétrolières	198,78
Redevances statistiques	17,85
Redevances et Participation	40,559
Droit d'accès à la pipe	12,617
Autres recettes	7,41
<b>Total</b>	<b>277,21</b>

Source : Rapport d'exécution du budget au deuxième trimestre 2022, Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics, Tchad

## Recettes hors pétrole

Au deuxième trimestre 2022, les recettes non pétrolières s'élèvent à 291,443 milliards FCFA dont 284,041 milliards FCFA de recettes fiscales, contre 240,191 milliards FCFA à la même période en 2021;

Les recettes fiscales se répartissent comme suit (en milliards FCFA):

- Impôts	192,455
- Douane	82,227
- Domaines	9,359

Les recettes non fiscales quant à elles s'élèvent à 7,402 milliards FCFA.

## 2. Analyse de dépenses

Les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022 ont globalement été revues à la baisse comparativement à l'exercice précédent. Tandis que l'exécution de ces dépenses a significativement été impactée par les défis sécuritaires et les mesures de riposte face à la pandémie à COVID-19.

### - Prévisions budgétaires des dépenses

Les plafonds des dépenses et charges budgétaires pour le compte de l'exercice 2022 s'évaluent à 1 203 milliards FCFA et s'analysent comme suit :

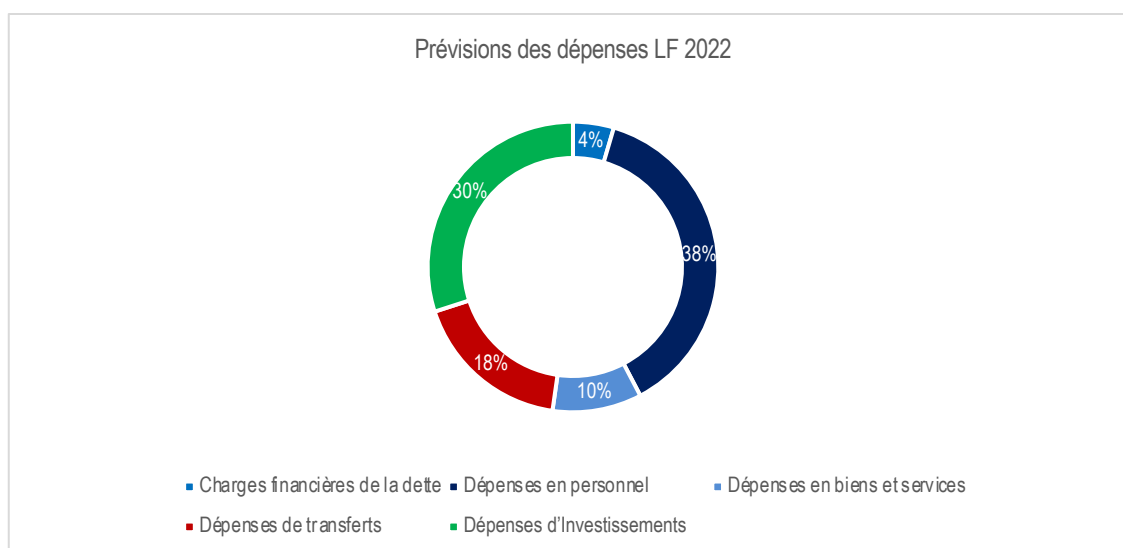


Figure 6 : Prévisions budgétaires des dépenses 2022

Tableau 25 : Prévisions budgétaires des dépenses en millions de FCFA

Libellés des dépenses	LF 2021	LF 2022	% Total	Variation annuelle
<b>Charges financières de la dette</b>	60 000	54 714	5%	<b>-9%</b>
Intérêts – dette intérieure	24 450	17 098	1%	<b>-30%</b>
Intérêts – dette extérieure	35 550	37 616	3%	<b>6%</b>
<b>Dépenses en personnel</b>	425 500	454 437	38%	<b>7%</b>
<b>Dépenses en biens et services</b>	100 450	119 499	10%	<b>19%</b>
<b>Dépenses de transferts</b>	206 450	213 850	18%	<b>4%</b>
<b>Dépenses d'Investissements</b>	454 753	360 500	30%	<b>-21%</b>
<b>Dépenses Totales</b>	<b>1 247 153</b>	<b>1 203 000</b>	100%	<b>-4%</b>

Source : Rapport d'exécution du budget au deuxième trimestre 2022, Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics, Tchad

Les dépenses de personnel et les dépenses d'Investissement constituent l'essentiel des dépenses publiques prévues par la Loi de Finances 2022, représentant respectivement 38% et 30% du total des dépenses prévues. Le reste des dépenses comprend les dépenses de transferts, les dépenses en biens et services et les charges financières de la dette par ordre d'importance, respectivement.

### - Exécution des dépenses

Au second trimestre 2022, l'exécution des dépenses fait ressortir un taux de réalisation plus significatif pour les dépenses courantes qui s'élève en moyenne à 53% du montant prévu par la Loi de Finances 2022, incluant les dépenses en biens et services (66%), les dépenses de personnel (56%) et les dépenses de transferts (40%), suivi par le règlement des charges financières se rapportant à la dette publique présentant un taux de réalisation de global de 46%.

Tableau 26 : Exécution des dépenses au deuxième trimestre 2022

RUBRIQUES	Prévisions LF2022	janv-Juin 22	Ecart	Taux de Réalisation
		Réalisations		
	(b)	(c)	(e)=(c-b)	(c/b)(%)
<b>I-Dépenses courantes</b> (en millions de FCFA)	<b>787 786</b>	<b>419 328</b>	<b>-368 458</b>	<b>53%</b>
Dépenses de personnel	454 437	254 161	-200 276	56%
Dépenses de Biens & Services	119 499	78 846	-40 653	66%
Dépenses de transferts	213 850	86 321	-40 653	40%
<b>II- Dépenses d'investissements</b>	<b>360 500</b>	<b>67 491</b>	<b>-293 009</b>	<b>19%</b>
<b>III - Charges financières de la dette</b>	<b>360 500</b>	<b>25 238</b>	<b>-29 476</b>	<b>46%</b>
Intérêts - Dette extérieure	37 616	16 202	-29 476	43%
Intérêts - Dette intérieure	17 098	9 036	-8 062	53%
<b>DEPENSES TOTALES</b> (en millions de FCFA)	<b>17 098</b>	<b>512 057</b>	<b>-690 943</b>	43%

Source : Rapport d'exécution du budget au deuxième trimestre 2022, Ministère des Finances, du budget et des Comptes Publics, Tchad



La réalisation des dépenses d'investissement a quant à elles connu un ralentissement au deuxième trimestre 2022 avec un taux d'exécution de 19% comparativement au taux de 48% observé à la même période l'année précédente.

### 3. Solde Budgétaire

La situation nette des finances publiques de l'Etat du Tchad résultant des opérations budgétaires de l'administration centrale fait ressortir une amélioration du solde global de base qui est prévue passer d'un solde déficitaire de 180 milliards FCFA en 2021 à un excédent de 42 milliards FCFA en 2022, en raison notamment de la baisse des dépenses (biens et services, transferts et subventions, charges financières sur la dette) concomitamment à l'augmentation des recettes publiques.

Le solde primaire hors pétrole et hors dons quant à lui est prévu rester négatif tout au long de la période, mais avec un déficit qui devrait s'atténuer progressivement passant de 412 milliards FCFA en 2021 à 333 milliards FCFA en 2022, soit un passage de -9,8% à -6,8% du PIB non pétrolier.

Les prévisions du FMI laissent entrevoir une baisse continue de ce déficit qui devra s'établir finalement à 216 milliards FCFA en 2025, représentant - 3.2% du PIB non pétrolier, soit moins du tiers de la proportion qu'il représentait 2021.

Tableau 27 : Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2019-2025

	2019	2020E	2021P	2022P	2023P	2024P	2025P
<b>A - RECETTES ET DONNS</b>	<b>885</b>	<b>1279</b>	<b>1027</b>	<b>1229</b>	<b>1267</b>	<b>1315</b>	<b>1421</b>
<b>I - RECETTES INTERNES</b>	<b>806</b>	<b>1043</b>	<b>869</b>	<b>1060</b>	<b>1079</b>	<b>1114</b>	<b>1211</b>
1-Recettes pétrolières	326	562	374	512	466	426	441
2-Recettes non pétrolières	480	481	495	548	613	688	770
Recettes fiscales	461	452	478	529	592	665	745
Recettes non fiscales	19	29	17	19	21	23	25
<b>II - DONNS</b>	<b>79</b>	<b>236</b>	<b>158</b>	<b>169</b>	<b>188</b>	<b>201</b>	<b>210</b>
- Assistance budgétaire	7	125	23	26	28	28	28
- Dons projets	72	111	135	143	160	173	182
<b>B - DEPENSES TOTALES</b>	<b>925</b>	<b>1177</b>	<b>1207</b>	<b>1187</b>	<b>1255</b>	<b>1313</b>	<b>1366</b>
<b>I - DEPENSES COURANTES</b>	<b>640</b>	<b>800</b>	<b>822</b>	<b>787</b>	<b>815</b>	<b>838</b>	<b>864</b>
Dépenses de personnel (salaires)	360	431	425	437	452	465	483
Dépenses en biens et services	83	115	136	114	123	128	131
Dépenses de Transferts et subventions	133	194	206	190	195	197	200
Intérêts	64	60	55	46	45	48	50
Intérieurs	21	26	26	17	18	21	24
Extérieurs	42,8	34,1	28,7	29,1	27,4	27	26,1
<b>II- DEPENSES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>285</b>	<b>377</b>	<b>385</b>	<b>400</b>	<b>440</b>	<b>475</b>	<b>502</b>
* Dépenses sur FINEX	132	207	245	260	290	315	330
* Dépenses sur financement intérieur	153	170	140	140	150	160	172
<b>Solde global (dons compris, base engagement)</b>	<b>-40</b>	<b>102</b>	<b>-180</b>	<b>42</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>55</b>
<b>Solde primaire hors pétrole (hors dons, base engagement)</b>	<b>-249</b>	<b>-428</b>	<b>-412</b>	<b>-333</b>	<b>-307</b>	<b>-262</b>	<b>-216</b>
Instance de paiement fin d'année précédente	-31	-74	-34	-34	-33	-21	-21
Instance de paiement fin d'année	74	34	34	33	21	21	40
Accumulation arriérés (RAP)	-64	-149	-111	-50	-50	-50	-15
<b>Solde global (dons compris, base caisse)</b>	<b>-61</b>	<b>-87</b>	<b>-291</b>	<b>-9</b>	<b>-50</b>	<b>-48</b>	<b>59</b>
<b>Solde primaire hors pétrole (hors dons, base caisse)</b>	<b>-270</b>	<b>-617</b>	<b>-524</b>	<b>-384</b>	<b>-369</b>	<b>-312</b>	<b>-211</b>
<b>III - FINANCEMENTS</b>	<b>59</b>	<b>85</b>	<b>180</b>	<b>-216</b>	<b>-128</b>	<b>-105</b>	<b>-60</b>
- Financement intérieur (net)	35	89	220	-209	-138	-118	-47
Financement bancaire (net)	179	104	67	-95	-102	-124	-120
Banque Centrale (BEAC)	179	104	67	-95	-102	-124	-120
Dépôts	105	-1	-32	-34	-31	-39	-24
Avances (nettes)	0	0	0	-48	-48	-48	-48
FMI	74	105	-6	-13	-23	-37	-49
Allocations DTS	0	0	106	0	0	0	0
Banques Commerciales (Dépôts)	0	0	0	0	0	0	0
Autres financements (nets)	-143	-16	154	-114	-35	6	73
Amortissement	-74	-61	-26	-51	-50	-74	-48
Prêt banques commerciales	0	-9	-9	11	10	10	10
Prêts non bancaires (flux)	0	21	39	41	46	50	52
Bons du Trésor Assimilables (nets)	-70	0	78	-105	-10	-5	24
Obligations du Trésor Assimilables	0	43	71	0	-21	25	35
Recapitalisation bancaire	0	0	-10	0	0	0	0
Fonds de lissage des prix et de production pétrolier	0	-10	10	-10	-10	0	0
Privatisation et autres recettes exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0
- Financements extérieurs	24	-4	-40	-7	10	13	-13
Dons	79	236	158	169	188	201	210
Budgétaires	7	125	23	26	28	28	28
Projets	72	111	135	143	160	173	182
Prêts (nets)	-4	-30	-65	-32	-15	-11	-36
Décassements	72	71	72	117	125	132	118
Budgétaires	13	0	0	41	40	40	21
Projets	59	71	72	76	85	92	97
Amortissement	-76	-101	-137	-149	-140	-143	-154
Allègement / Rééchelonnement de la dette	28	26	25	25	25	24	25
<b>Écart de financement</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>111</b>	<b>225</b>	<b>179</b>	<b>153</b>	<b>0</b>
Fonds fiduciaire ARC		2	6				
Initiative de suspension du service de la dette		1	1	0	-1	-1	0
Nouveau programme FEC		0	44	88	88	87	0
Écart de financement résiduel	0	0	60	137	92	67	0

Source : FMI et autorités Tchadiennes, Rapport du FMI n°21/267, Tchad, tableau 2, page 43

## B. REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES

La République du Tchad s'est lancée dans un ensemble de réformes visant à améliorer la gestion des finances publiques et susciter un environnement et un climat des affaires plus favorable aux investissements et au développement des secteurs économiques prioritaires.

### 1. Réformes fiscales et douanières

Elles concernent le renforcement des administrations fiscales et douanières en vue d'accroître la part des recettes non pétrolières à l'effet d'atténuer la dépendance des finances publiques aux fluctuations des cours internationaux du pétrole.

Les réformes visées sont relatives à :

- L'amélioration de la TVA qui présente un rendement relativement faible, soit 1,5% du PIB, au regard des normes régionales. Elle se focalisera sur les facteurs à l'origine du faible rendement de la TVA à savoir, l'amélioration du contrôle de la TVA, la rationalisation des exonérations fiscales octroyées et l'amélioration de la transparence, l'instauration d'un mécanisme de remboursement de la TVA plus efficace ;

- La modernisation des administrations fiscales et douanières à travers l'usage des TIC y compris : l'installation du système SYDONIA world (qui devra à terme améliorer les procédures douanières en permettant d'appliquer de manière plus exacte les droits de douane, limiter l'utilisation abusive des exemptions douanières, renforcer l'intégration des directions des douanes et des impôts pour améliorer la perception de la TVA, faciliter les interconnexions avec les bureaux de douane au Cameroun, Niger et au Soudan, et ouvrir la voie à un système de guichet unique), la bancarisation et la digitalisation (paiements par téléphone mobile) de la perception des recettes, l'informatisation de la direction des impôts ;

- L'amélioration des audits fiscaux par le renforcement de la collaboration entre les administrations fiscales et douanières ;

### 2. Réformes de la gestion des finances publiques

Ces réformes reposent sur la stratégie pour le développement et la modernisation de la gestion des finances publiques (SDMFP). Elles visent à adresser les insuffisances de la gestion des finances publiques et portent sur :

- La mise en œuvre d'un système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) : ce système vise à rendre la gestion des finances publiques plus efficace, responsable et transparente à l'aide de l'informatisation intégrée des transactions financières de toutes les administrations publiques. Ce système est devenu opérationnel en 2019 et prêt à supporter l'ensemble des autres réformes envisagées.

- La gestion de la masse salariale : qui vise principalement à maîtriser les dépenses salariales qui constituent l'un des postes les plus importants du budget de l'Etat, en améliorant leur budgétisation, mais aussi en actualisant et contrôlant le fichier solde avec l'aide du système informatique SIGIP devant permettre de procéder au recensement biométrique des fonctionnaires, assainir le fichier solde de l'Etat et limiter les paiements injustifiés. Toutes ces améliorations devraient à terme conduire à rationaliser les dépenses salariales et ainsi réaliser des économies. Ces réformes incluent également la digitalisation du paiement des salaires par paiement mobile dans des zones non-couvertes par le réseau bancaire.

- L'amélioration de la préparation et de l'exécution du budget, avec un accent sur la gouvernance et la passation des marchés publics : ces réformes sont relatives à l'amélioration de la chaîne de la dépense grâce au déploiement du système SIGIP qui inclura toutes les étapes de la chaîne de dépenses et la réduction du volume des dépenses avant ordonnancement, la mise en œuvre de la nouvelle classification budgétaire recommandée par AFRITAC et l'amélioration du système comptable et de l'information budgétaire dans l'optique d'améliorer l'efficacité et la transparence de l'exécution du budget, l'élaboration des plans annuels d'engagements et de passation des marchés publics pour amélioration de la qualité des investissements publics, l'amélioration de la gestion de la trésorerie avec l'incorporation des plans de trésorerie dans les budgets et leur mise à jour semestrielle, la centralisation des opérations de la comptabilité publique par la création d'un compte unique du trésor (CUT) pour éviter l'accumulation d'arriérés de paiement et limiter le recours à des emprunts lorsque la situation globale de trésorerie ne l'exige pas.
- L'établissement d'un budget-programme à moyen terme ;
- La rationalisation des transferts et subventions, notamment en ce qui concerne la rationalisation des transferts à la société nationale d'électricité (SNE) et de la participation de la République du Tchad aux organisations et institutions internationales.
- Et enfin l'amélioration de la gestion de la dette à travers la transparence, le renforcement des capacités dans les administrations impliquées dans le processus d'émission et de gestion de la dette publique. Ces révisions s'étendent également à la mise à niveau du système d'information sur la dette (SYGADE).

Toutes ces réformes devront permettre à terme d'optimiser et de diversifier les sources des recettes publiques en élargissant la part des recettes non pétrolières, de rationaliser et d'améliorer la qualité des dépenses publiques, ainsi que de stimuler l'efficacité des administrations publiques. Elles concourent aux efforts d'assainissement et de consolidation de la stabilité des finances publiques.



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
« EOTD 6,5% NET 2022-2027 »

## **X. DETTE PUBLIQUE**

## A. STRUCTURE ET EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

### 1. Dette directe de l'administration centrale

La dette publique en pourcentage du PIB a enregistré une progression à la hausse entre 2018 et 2020, variant de 36% à 47% avant de retomber à 43% en 2021. Cet allègement du taux d'endettement est la résultante d'une baisse de l'encours de la dette extérieure de 5,97%, combinée à un accroissement du PIB de 16,53% impulsé par la reprise post-Covid et la remontée des cours du pétrole entre 2020 et 2021.

Tableau 28 : Evolution de l'encours de la dette publique de 2017-2021

Rubriques	(En milliards de FCFA)	2017	2018	2019	2020	2021	Variation (%)
							20-21
Dette intérieure		1196,	1128,5	1517,6	1457,6	1717,8	17,85%
Dette extérieure		1301,9	1383,6	1279,7	1300,1	1222,5	-5,97%
Dette publique		2498,6	2512,1	2797,3	2757,7	2940,3	6,62%
Variation annuelle			0,54%	11,35%	-1,42%	6,62%	
PIB		6425	6961,8	6721	5840,7	6806,2	16,53%
Taux d'endettement public (%PIB)		39%	36%	42%	47%	43%	-8,50%

Source : Direction de la dette (MFB)

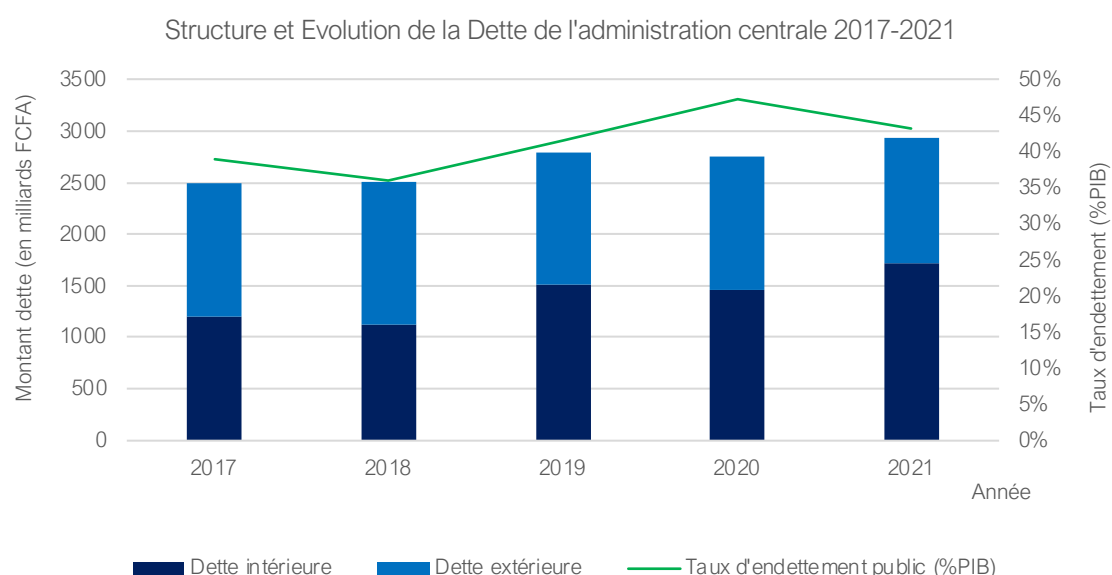


Figure 7 : Structure et Evolution de la Dette de l'administration centrale 2017-2021

Source : A partir des données de la Direction de la dette (MFB)

Selon les prévisions du FMI, l'encours de la dette publique rapporté au PIB devrait se situer autour de 44,7% au terme de l'exercice 2022, puis décroître en 2023 pour s'établir à 38,1%<sup>[1]</sup>, soit un repli de 7 points de pourcentage environ. Cette réduction du poids de la dette est la résultante de 3 principaux facteurs : la (1) reprise économique avec un renforcement de la croissance du PIB réel qui -partant d'un taux négatif en 2021- est prévue augmenter significativement pour se situer à 3,3% en 2022 puis 3,4 en 2023 ; (2) les efforts de rééquilibrage budgétaire et de consolidation des finances publiques avec un solde budgétaire global (dons compris) qui devrait passer d'une situation déficitaire de -1,8% en proportion du PIB en 2021, à une situation excédentaire de 5,4% en 2022. Il est attendu que cette situation excédentaire se maintienne et même que le solde budgétaire global (dons compris) s'accroisse davantage pour atteindre 7,8% du PIB en 2023 ; (3) la diminution de la dette extérieure qui devrait connaître une régression de 21,4% à 20,2% entre 2022 et 2023, soit une baisse de 1,2 points de pourcentage.

La dette directe de l'administration centrale au 31 décembre 2021 s'élève à 2 940,3 milliards de FCFA contre 2 757,8 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 6,62%. Cette hausse est imputable aux nouveaux tirages sur la dette intérieure. Le stock de dette publique représente 43,2% du PIB au 31 décembre 2021.

Au 30 juin 2022, cette dette s'établit à 3 033,8 milliards de FCFA, correspondant à 34,4% du PIB, inférieur à la norme communautaire fixée à 70% du PIB. Ce stock comprend la dette intérieure, contractée en monnaie locale et la dette extérieure libellée en devises dont les encours respectifs sont évalués à 1 722,9 milliards de FCFA et 1 310,9 milliards de FCFA, soit des proportions de 56,79% et de 43,21% du portefeuille de la dette publique totale. La dette intérieure et la dette extérieure représentent respectivement 19,5% et 14,9% du PIB au 30 Juin 2022.

#### - Dette extérieure de l'Administration Centrale

Au 31 décembre 2021, la dette extérieure est évaluée à 1 222,5 milliards de FCFA contre 1 300,2 milliards de FCFA un an plutôt, soit une baisse de 6,0%. Cette diminution de l'encours de la dette extérieure évaluée en monnaie locale (FCFA) est la conséquence de la dépréciation du taux de change des principales devises et aux efforts de remboursement consentis par le Trésor public. Au 30 juin 2022, le stock de la dette extérieure a connu un rebond de 7,23% en raison des tirages effectués au cours de l'année, pour s'établir à 1 310,9 milliards de FCFA au second trimestre de l'année 2022.

Le taux d'endettement extérieur à fin 2021 est de 18%. Au 30 juin 2022, la dette extérieure représente 14,9% du PIB. La dette extérieure comprend la dette commerciale, la dette bilatérale et la dette multilatérale dans les proportions respectives de 37,63%, 37,74% et de 24,63%.

En termes de devises, l'encours de la dette extérieure demeure largement dominé par la dette libellée en dollar US, dont la part dans le portefeuille de la dette extérieure est de 67,1%. Elle est suivie par la dette libellée en Euro avec 10,1%, en DTS avec 9,0%, en yuan avec 7,9% et en d'autres devises, à savoir le dinar koweïtien et le dinar islamique, qui représentent une proportion de 5,8% du portefeuille de la dette extérieure.

Tableau 29 : Evolution de l'encours de la dette extérieure de 2017-2021

(En milliards de FCFA)	2017	2018	2019	2020	2021	Variation en %
Multilatéraux	285,3	275,8	280,5	265,6	264,4	-0,50%
Bilatéraux	352,6	441,8	428,2	435,6	453,1	4,00%
Commerciaux	664	666	571	599	505	-15,70%
<b>Dette extérieure</b>	<b>1301,9</b>	<b>1383,6</b>	<b>1279,7</b>	<b>1300,2</b>	<b>1222,5</b>	<b>-6,00%</b>
<b>PIB</b>	<b>6425</b>	<b>6961,8</b>	<b>6721</b>	<b>5840,7</b>	<b>6 806,2</b>	<b>16,50%</b>
<b>Ratio dette extérieure/PIB</b>	<b>20,26%</b>	<b>19,90%</b>	<b>19,00%</b>	<b>22,30%</b>	<b>18,00%</b>	<b>-19,30%</b>

Source : Direction de la dette (MFB)

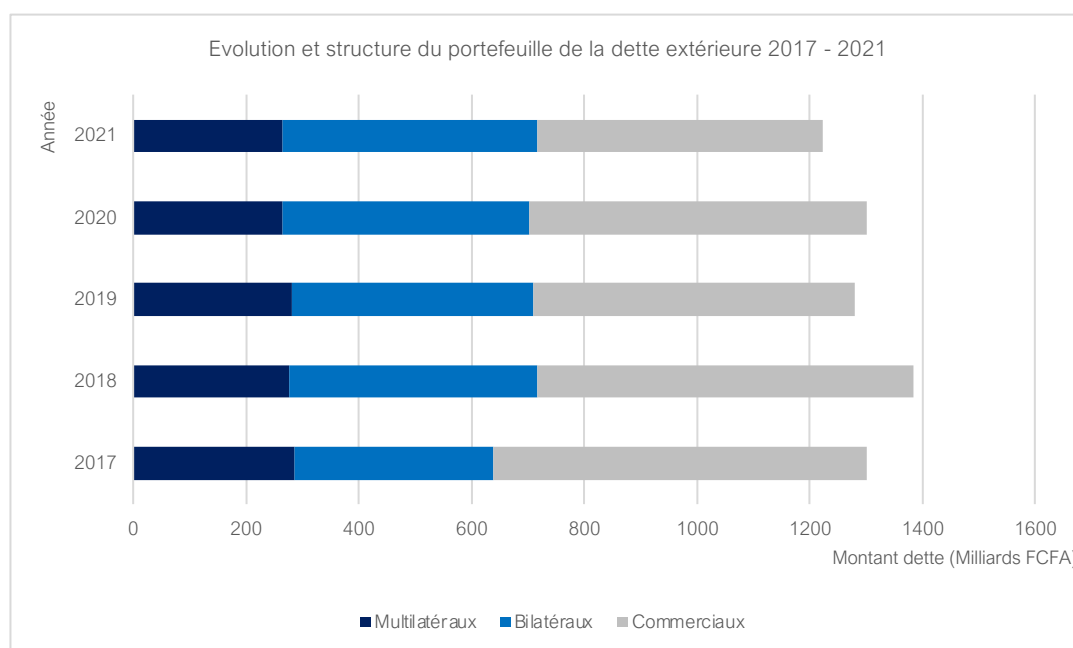


Figure 8 : Evolution et structure du portefeuille de la dette extérieure 2017 - 2021

Source : A partir des données de la Direction de la dette (MFB)

### - Dette intérieure de l'Administration Centrale

La dette domestique s'élève à 1 717,8 milliards de FCFA au 31 décembre 2021, soit une hausse de 17,85% par rapport à son niveau de fin décembre 2020. Cette évolution s'explique par de nouvelles émissions de titres publics, de nouvelles dettes bancaires et des tirages effectués auprès des institutions financières sous-régionales de développement.

La dette intérieure constitue 25,24% du PIB au 31 Décembre 2021. Elle est principalement dominée par la dette conventionnée qui représente à elle seule environ 35% de la dette intérieure totale, suivie de l'encours de la dette contractée par émission de titres publics (OTA/BTA) sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC par le Trésor public Tchadien et la dette non conventionnée qui représentent respectivement 33% et 23% de la dette intérieure publique.



Tableau 30 : Structure de la dette publique extérieure en 2021

	2021	
	(En milliards de FCFA)	% dette intérieure
Dette conventionnée	593,5	35%
Titres publics (OTA/BTA)	565,2	33%
Dette non-conventionnée	393,1	23%
<b>Dette contractée auprès des non-résidents en monnaie locale</b>	<b>166</b>	<b>10%</b>
<b>Total Dette Intérieure</b>	<b>1717,8</b>	
PIB	6806,2	
<b>Ratio dette Intérieure/PIB</b>	<b>25,24%</b>	

Source : Direction de la dette (MFB)

Répartition de la dette intérieure 2021

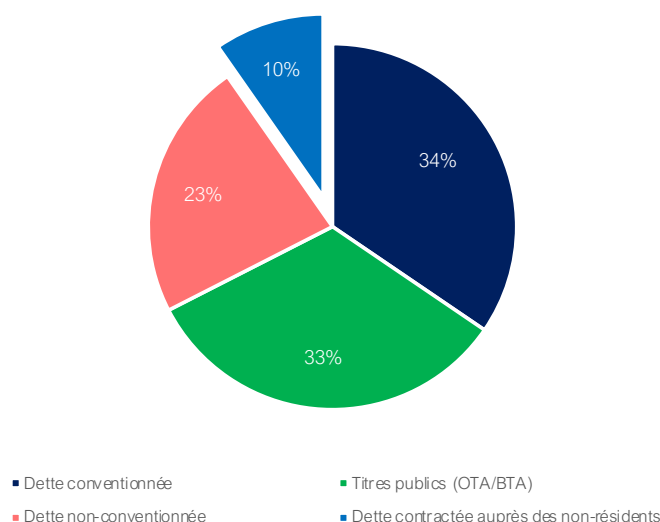


Figure 9 : Répartition de la dette 2021 intérieure

Source : A partir des données de la Direction de la dette (MFB)

Entre la fin d'année 2021 et le second trimestre 2022, la dette intérieure s'est accrue de 5,1 milliards FCFA pour s'établir à 1 722,9 milliards de FCFA. Cette augmentation a été tirée par une forte progression de la dette contractée auprès des non-résidents en monnaie locale ainsi que par la hausse du volume des emprunts par émission de valeurs du trésor sur le marché de la CEMAC, en dépit de la réduction marquée de l'encours de la dette non conventionnée qui a enregistré une variation de -14,1% et de la légère baisse de l'encours de la dette conventionnée (-2,5%). La situation détaillée de la dette intérieure au 30 Juin 2022 se présente comme suit :

- Dette conventionnée : 578,7 milliards de FCFA ;
- Titres publics (OTA, BTA) : 602,7 milliards de FCFA ;
- Dette non conventionnée : 337,5 milliards de FCFA ;
- Dette contractée auprès des non-résidents en monnaie locale (DELML) : 204,0 milliards de FCFA.

Tableau 31 : Evolution de l'encours de la dette intérieure de 2017-2021

	En milliards de FCFA						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022T2
<b>Conventionnée</b>	537,9	518	491,4	532,2	547,4	593,5	578,7
Titres publics	326,7	497,3	468,6	384,3	332,8	565,2	602,7
DELML	87,7	102,7	89,8	86,1	91,8	166	337,5
Non conventionnée	78,7	78,7	78,7	515,3	439,1	393	204
<b>Dette intérieure</b>	1031	1196,7	1128,5	1517,9	1411,1	1717,7	1722,9
PIB	6158,6	6425	6961,8	6721	5840,7	6806,2	-
Taux d'endettement intérieur	16,74%	18,63%	16,21%	22,58%	24,16%	25,24%	-

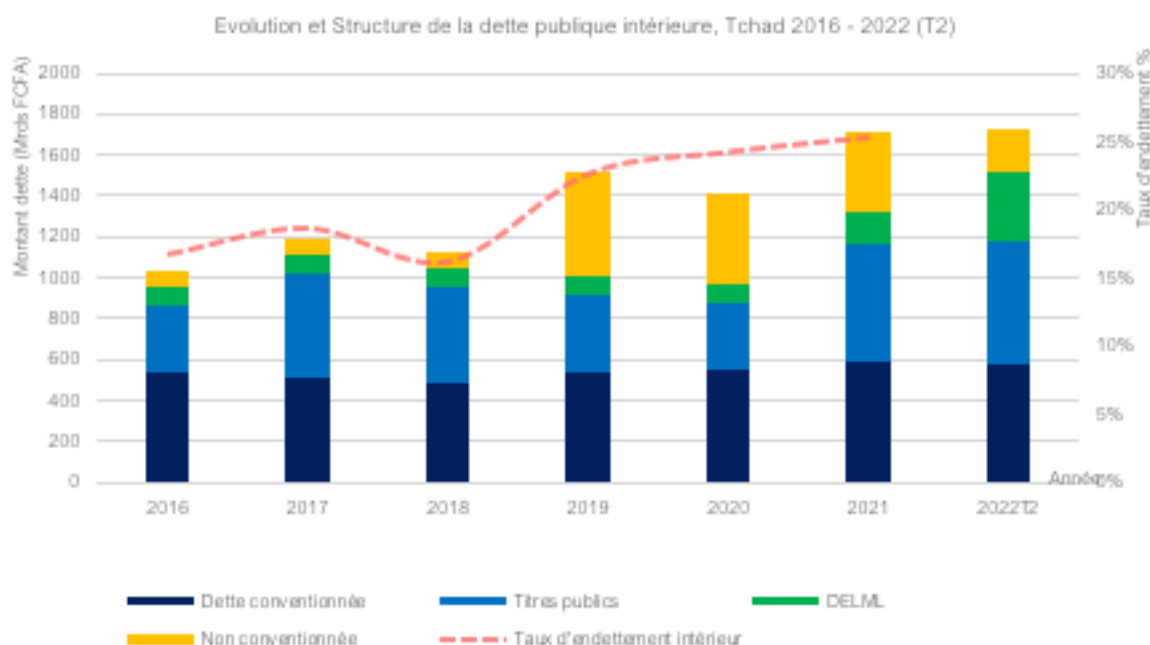


Figure 10 : Evolution et Structure de la dette intérieure du Tchad, 2016-2022T2

Source : A partir des données de la Direction de la dette (MFB)

Le taux d'endettement intérieur de l'Etat du Tchad a enregistré une progression continue, après un repli ponctuel en 2018, partant de 16,21% cette année pour atteindre 25,24% en 2021, avant de se stabiliser. Malgré la baisse remarquable du niveau de la dette intérieure observée en 2020 (plus de 7% soit un recul de 100 milliards FCFA approximativement), le taux d'endettement intérieur est resté à un niveau élevé du fait de la baisse concomitante du PIB annuel dans un contexte marqué par la crise sanitaire internationale, la chute des cours du pétrole (l'un des principaux produits d'exportation) et l'atonie de l'activité économique de façon générale.

La part relative de la dette conventionnée et de celle de l'encours des titres publics sont restées stables en proportion de la dette intérieure totale entre 2021 et le second trimestre 2022, tandis que la dette contractée auprès des non-résidents en monnaie locale (DELML) a presque doublé. La part de la dette non conventionnée quant à elle a été réduite de moitié au cours de la même période.

La diminution de l'encours de certains postes de la dette publique résulte en partie des efforts de remboursement du principal non nécessairement reconduit par une contraction de nouveaux engagements dans les mêmes proportions. Le service de la dette extérieure et intérieure a ainsi contribué aux fluctuations observées de l'encours de la dette publique totale.

## 2. Service de la dette de l'administration centrale

Le service de la dette publique honoré en 2021 s'élève à 105,5 milliards de FCFA contre 207,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, soit une baisse de 49,1%. Il est réparti comme suit :

- 38,1 milliards de FCFA au titre du service de la dette intérieure (dont 22,1 milliards de FCFA en principal et 16,0 milliards de FCFA en intérêts) contre 99,8 milliards de FCFA un an auparavant, soit une baisse de 61,8% ;

- 67,4 milliards de FCFA au titre du service de la dette extérieure (dont 55,8 milliards de FCFA en principal et 11,6 milliards en intérêts) contre 107,6 milliards un an plutôt, soit une baisse de 37,4%.

Au 30 juin 2022, le service de la dette assuré au cours de l'exercice 2022 s'établit à 163,5 milliards FCFA dont :

- 133 milliards de FCFA au titre du principal ;

- 30,5 milliards au titre des intérêts de la dette.

Tableau 32 : Evolution du service de la dette publique de 2017 au 30 Juin 2022

En milliards de FCFA		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022T2
	Principal	55,85	13,7	18,9	37,6	28,62		55,8	62,6
Service de la dette extérieure	Intérêts	14	4,36	9,94	9,68	12,6		11,6	9,9
	Total	69,85	18,06	28,84	47,28	41,22	107,6	67,4	72,5
	Principal	117,44	41,57	70,81	183,53	24,61		22,1	70,4
Service de la dette intérieure	Intérêts	11,16	11,53	17,46	23,36	43,7		16	20,6
	Total	128,6	53,1	88,27	206,89	68,31	99,8	38,1	91
	Principal	173,29	55,27	89,71	221,13	53,23	163,5	77,9	133
Service de la dette publique	Intérêts	25,16	15,89	27,4	33,04	56,3	43,9	27,6	30,5
	Total	198,45	71,16	117,11	254,17	109,53	207,4	105,5	163,5

Source : Direction de la dette (MFB)

<sup>10</sup>Cette baisse est consécutive à la réduction de l'encours de la dette non conventionnée et des titres publics (OTA/BTA)

<sup>11</sup>Ratio dette intérieure/PIB

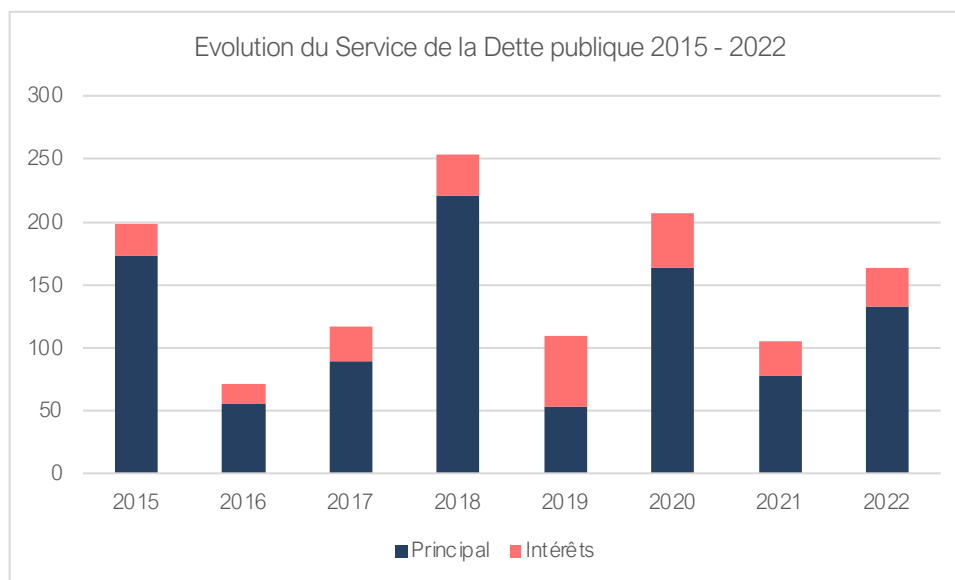


Figure 11 : Evolution du Service de la Dette publique 2015 - 2022

Source : A partir des données de la Direction de la dette (MFB) et du Rapport de gestion de la dette publique 2019

### - Service de la dette extérieure de l'administration centrale

Le service de la dette extérieure assuré s'élève à 67,4 milliards de FCFA à fin 2021 contre 107,6 milliards de FCFA une année plutôt, soit une diminution de 24,7%. A fin juin 2022, le service de la dette honoré est de 72,5 milliards de FCFA dont 62,6 milliards au titre du principal et 9,9 milliards au titre des intérêts.

### - Service de la dette intérieure de l'administration centrale

Le service de la dette intérieure honoré en 2021 s'est établi à 38,1 milliards de FCFA. Celui assuré en 2022 est de 91 milliards FCFA à fin juin 2022, dont 70,4 milliards au titre du principal et 20,6 milliards au titre des intérêts.

## 3. Principaux indicateurs de la dette de l'administration centrale

Le tableau ci-dessous résume les indicateurs de coûts et de risques liés au portefeuille de la dette publique.

Tableau 33 : Principaux indicateurs descriptif de la dette de l'administration centrale

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Stock de la dette de l'administration centrale (milliards FCFA)	2 498,6	2 512,1	2 797,3	2 757,7	2 940,3	3 033,8
PIB	6 425,00	6 961,80	6 721,00	5 840,70	6 806,20	8 820,50
Taux d'endettement public	38,90%	36,10%	41,60%	47,20%	43,20%	34,40%
Taux d'endettement extérieur	20,26%	19,87%	19,04%	22,26%	17,96%	14,86%
Taux d'endettement intérieur	18,63%	16,21%	22,58%	24,96%	25,24%	19,53%
Recettes budgétaires	838	925	911	1 148	1 066	1 695
Dépenses budgétaires	873	810	924	1 150	1 204	1 249
Recettes d'exportations	1 556	2 137	2 193	1 518	2 222	3 424
Service de la dette de l'administration centrale	117,1	254,1	109,5	207,4	105,5	163,5
Service de la dette/Recettes budgétaires	13,97%	27,47%	12,02%	18,07%	9,90%	9,65%
Service de la dette extérieure/Exportations	7,53%	11,89%	4,99%	13,66%	4,75%	4,78%
Service de la dette/Dépenses publiques	13,41%	31,37%	11,85%	18,03%	8,76%	13,09%
Intérêts de la dette/Dépenses publiques	3,14%	4,07%	6,09%	3,82%	2,29%	2,44%

Source : Autorités Tchadiennes

Tableau 34 : Indicateurs de coûts et de risques du portefeuille de la dette publique

Indicateurs de coût et risques		Dette extérieure	Dette intérieure	Dette totale
Montant (en millions en FCFA)		1 577 693,6	1 661 898,5	3 239 592,1
Montant (en millions USD)		2 781,4	2 929,8	5 711,1
Dette nominale en % du PIB		22,7	23,9	46,6
VA en % PIB		20,1	23,9	44,0
Coût de la dette	Intérêts payés (% PIB)	0,3	0,5	0,9
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	1,4	2,3	1,8
Risque de refinancement	ATM (année) : Maturité moyenne du portefeuille	5,9	2,7	4,2
	Dette échéant dans un an (% de la dette totale)	11,3	37,1	24,8
	Dette échéant dans un an (% PIB)	2,4	8,9	11,3
Risque du taux d'intérêt	ATR : Temps moyen jusqu'à refixation (année)	5,1	2,7	3,8
	Refixation dans un an (% de la dette totale)	40,8	37,1	38,8
	Dette à taux fixe y compris Bons du Trésor (% de la dette totale)	64,6	100,0	83,2
	Bons du Trésor en % de la dette totale	0,0	23,5	12,3
Risque de taux de change	Dette extérieure en % de la dette totale			48,7
				-

Source : Autorités Tchadiennes

## B. STRATEGIE D'ENDETTEMENT A MOYEN TERME 2022-2024 ET PLAN D'ENDETTEMENT 2022

La SDMT 2022-2024 s'inscrit en droite ligne avec le nouveau programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le FMI dont l'objectif est de soutenir les efforts du Gouvernement dans la réalisation de ses projets de développement, en cohérence avec un cadre macroéconomique et budgétaire stable, favorable à la croissance et marqué par un endettement viable.

Le développement de la SDMT 2022-2024 intervient dans un contexte économique marqué par la pandémie du COVID-19, une crise mondiale sans précédent qui a sévèrement affecté l'économie mondiale et qui a entraîné une contraction de l'activité mondiale.

Les cibles de ladite stratégie sont ci-dessous présentées.

Tableau 35 : Cibles visées à fin 2024 – Stratégie d'endettement à moyen terme

	2024
Ratio dette nominale/ PIB .....	32,5%
Composition du portefeuille la dette :	
Dettes extérieures .....	51,5%
Dettes intérieures .....	48,5%
Taux d'intérêt moyen du portefeuille .....	2,6%
Part de la dette à court terme .....	29,6%
Part de la dette à taux variable .....	11,2%

Source : Autorités Tchadiennes

## 1. Description et choix de la Stratégie de mobilisation de l'endettement pour l'année 2022

En 2022, l'État aura recours à la Facilité Élargie de Crédit (FEC) dans le cadre de nouveau programme de référence avec le FMI ainsi qu'à des appuis budgétaires des partenaires du Tchad pour boucler le financement résiduel du Budget. La stratégie de mobilisation de l'endettement sera focalisée sur les prêts projets des principaux bailleurs multilatéraux et bilatéraux et l'État aura recours à la mobilisation de financements sur le marché régional à travers l'émission des titres publics.

## 2. Décaissements de l'Administration Centrale

Les tirages sur emprunts extérieurs et intérieurs effectués au 31 décembre 2021 s'élèvent à 46,5 milliards de FCFA, soit une baisse de 67,2% par rapport à leur niveau à fin décembre 2020 où ils représentaient 141,6 milliards de FCFA. Ces décaissements ont été effectués par les créanciers multilatéraux et bilatéraux.

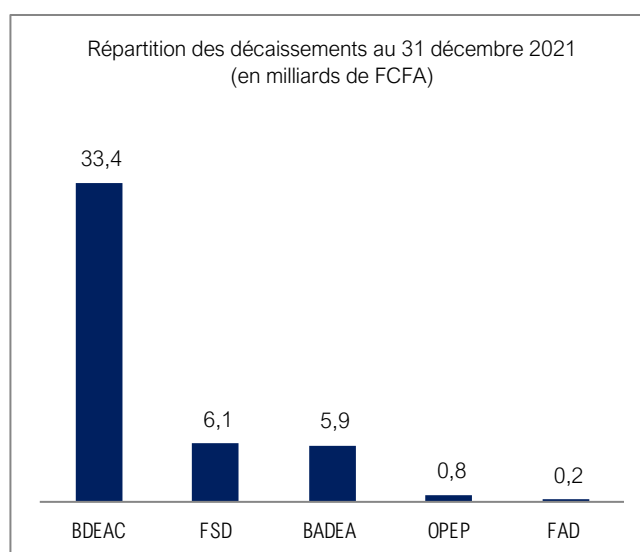


Figure 12 : Répartition des décaissements au 31 décembre 2021

Source : Direction de la dette (MFB)

### 3. Soldes engagés non décaissés (SEND's) de l'administration centrale

A fin décembre 2021, les soldes engagés non décaissés (SEND's) de l'administration centrale sont estimés à environ 326,9 milliards de FCFA. Ils sont constitués uniquement des SEND's extérieurs. Ces SEND's sont tirés à hauteur de : (i) 83,7% auprès des bailleurs de fonds multilatéraux et (ii) 16,3 % auprès des partenaires bilatéraux.

Tableau 36 : Evolution des Soldes Engagés Non Décaissés sur emprunts extérieurs

	2017	2018	2019	2020	2021
Multilatéraux	260,4	476,4	271,5	274,6	273,6
Bilatéraux	53,7	54,2	19,2	53,5	53,3
Commerciaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>314,1</b>	<b>530,6</b>	<b>290,7</b>	<b>328,1</b>	<b>326,9</b>

Source : Direction de la dette (MFB)

### C. ANALYSE DE LA VIABILITE DE LA DETTE

Aux fins des négociations sur la restructuration de la dette, le Tchad est considéré comme présentant un niveau d'endettement significatif avec l'extérieur. Ceci s'explique par la dégradation du ratio du service de la dette publique sur les recettes d'exportation des biens et services qui est de 8,02%, inférieur au seuil critique de 15%. Les prévisions de l'analyse des indicateurs de viabilité de la dette montrent que, la mise en œuvre des clauses du projet signé avec la CNUCED pour aider le Tchad à moderniser son système de gestion de la dette et à améliorer sa stratégie d'endettement à moyen terme maintiendra la dette viable avant son émergence à l'horizon 2030. La restructuration actuelle de la dette devrait en principe restaurer la viabilité de cette dernière et faire passer la notation du niveau d'endettement significatif à « modéré » durant la période du programme.

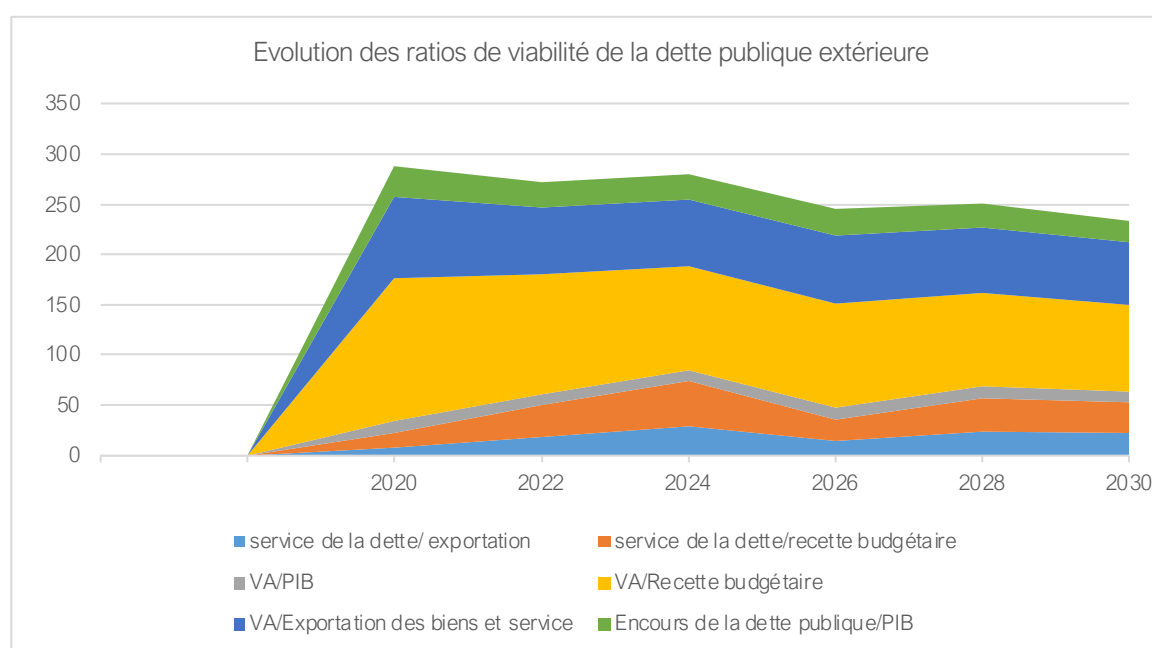


Figure 13 : Evolution des ratios de viabilité de la dette publique extérieure, 2020 - 2030

Source : DETTE et DEP/MFB, 2017, Estimations

Le ratio du service de la dette publique sur les recettes d'exportation des biens et services en 2022 est de 8,02%, inférieur au seuil critique de 15%. Mais il pourrait se dégrader sur les deux premières années durant lesquelles le ratio pourrait atteindre 28,73% en raison des tensions actuelles de trésorerie. Sous réserve que les nouveaux engagements soient orientés vers le financement des investissements productifs, cet indicateur s'améliorerait sur la période 2024-2026, où il serait en moyenne autour de 19,58% bien qu'il resterait toujours supérieur au seuil critique.

Le ratio du service de la dette publique sur les recettes budgétaires en 2022 est de 13,79%, inférieur au seuil qui est de 18%, mais l'on s'attendrait à une hausse sur la période 2023-2024 en raison de la faiblesse des recettes budgétaires. Le ratio valeur actualisée rapporté au PIB mesure la capacité du pays à s'endetter sans risque. Par rapport au seuil critique qui est de 30%, ce ratio en 2023 serait de 10,79%. Durant la période 2023-2026, ce ratio se situerait entre 10,79% et 11,94%. Selon ce critère, le Tchad dispose encore de marge pour s'endetter. Le retour attendu sur les investissements productifs occasionnerait un accroissement des recettes budgétaires hors dons, et par ricochet une amélioration du ratio de la valeur actuelle de la dette extérieure sur les recettes budgétaires projetées qui serait bien en dessous du seuil indicatif de 200% sur toute la période. En dépit du double choc pétrolier et sécuritaire, mettant le pays en difficulté de paiements, il faut s'attendre à une amélioration des indicateurs de solvabilité et de viabilité à moyen terme du fait des retours attendus sur les investissements productifs qui seront engagés dans le démarrage du processus de l'émergence à l'horizon 2030.

Néanmoins pour sortir de sa situation actuelle et maintenir sa dette à un niveau modéré voire faible dans les prochaines années, le Tchad prévoit mettre en œuvre un certain nombre de mesures de politique économique, notamment en termes (i) d'accroissement des recettes budgétaires hors dons et l'amélioration du ratio de la valeur actuelle de la dette extérieure sur les recettes budgétaires projetées, (ii) le financement des investissements productifs et le renforcement de la capacité de mobilisation de recettes d'exportations, soutenue par l'accélération de la politique d'import-substitution, (iii) de poursuite d'une politique budgétaire prudente permettant de minimiser le déficit primaire, (iv) d'amélioration de l'indice composite du pays utilisé pour la détermination des seuils d'analyse de la viabilité de la dette publique, à savoir entre autres, la croissance économique, le niveau des réserves internationales, la gouvernance économique et financière, le climat des affaires.





